

Importants renforts permettent, au Maroc la relève de nos troupes

Une grosse action serait engagée entre Espagnols et Rifains

Casablanca, 7 août. — A l'est et au nord de Taza on signale la présence de Si Mohamed Abd-el-Krim, frère de l'émir, venu lutter contre la lassitude des tribus...

Un adjudant ayant fait partie de la garnison du poste d'Ain Bou Aïffa et qui s'en éloigna avec un petit groupe de soldats indigènes dans la direction de Skiffa...

Les aviateurs américains

Barcelone, 7 août. — Les aviateurs américains en route pour le Maroc, sont arrivés ce matin à l'aérodrome de Prat. Ils repartiront demain matin.

Les relations anglo-russes

Le Parlement anglais ajourné au 16 novembre

Londres, 7 août. — Aux Communes, M. Churchill a donné la composition de la commission qui doit rédiger les écrits administratifs au « War Office », au ministère de l'air et à l'armistice.

M. Ponsombry, ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères souleva la question des relations commerciales anglo-russes, et accusa le gouvernement d'inertie.

Si, dit-il, le gouvernement des Soviets se décide à approcher le gouvernement britannique dans un esprit amical et à lui faire des propositions bien définies, nous les examinerons avec bienveillance...

Londres, 7 août. — Les conclusions de la commission d'enquête sur la question de Mossoul constatent qu'il n'est pas douteux que les populations intéressées préfèrent la souveraineté turque à la domination arabe...

Lecture a été donnée aux Communes du décret ajournant le Parlement jusqu'au 16 novembre.

Le Congrès des instituteurs s'est terminé aujourd'hui

Paris, 7 août. — Le congrès des instituteurs s'est terminé par le vote d'un certain nombre de vœux relatifs à la fréquentation scolaire, demandant notamment :

Que le bénéfice des lois d'assistance ne soit accordé qu'aux familles qui observent les dispositions légales à cet égard ; que le juge de paix n'accorde de dispense qu'en cas strictement indispensable.

Le prochain congrès aura lieu à Strasbourg.

Un incendie détruit une ferme

Chaumont, 7 août. — Hier, à 22 heures, un incendie extrêmement violent s'est déclaré dans le grenier de la maison de culture des époux Louis André à Biesles près de Chaumont, où se trouvait une grande quantité de foin.

A MELBOURNE LA GREVE DES MARINS EST TERMINEE

Melbourne, 7 août. — La grève des gens de mer australiens qui durait depuis plusieurs semaines est à peu près terminée.

ON LUI REFUSE CINQUANTE CENTIMES... IL MET LE FEU

Nantes, 7 août. — A Saint-Aignan, un alcoolique, Eugène Vidier, 25 ans, a mis le feu dans la buanderie attenante à la maison de ses parents pour se venger de ce que sa mère lui avait refusé de 30 centimes d'achat du tabac.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 7 août. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 8 :

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTES CHEQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

Dix-septième année. - N° 6.007

ABONNEMENTS:

Table with 3 columns: Abonnement type, 1925, 1926, 1927. Rows: Nièvre et limitr., Autres départ., Union postale.

TELEPHONE: 2-47 & 2-43

La grève des employés de banque se poursuit dans le calme

Le mouvement s'amplifie en province

A Paris

Paris, 7 août. — Les employés de banque se sont réunis ce matin comme d'habitude à la Bourse du Travail. Les dirigeants se sont bornés à donner des instructions à leurs camarades.

Au cours de la journée, M. Durafour, ministre du travail, a reçu les directeurs d'un certain nombre d'établissements de crédit, engagés dans le conflit et s'est longuement entretenu avec eux.

En province

Versailles, 7 août. — Au cours d'une réunion tenue ce matin, le personnel des banques de Versailles a voté la grève. Les grévistes se sont donné rendez-vous pour 8 heures, avenue de Saint-Cloud.

A Caen, à la suite d'une réunion tenue hier au soir, la presque totalité du personnel du Crédit Lyonnais et la moitié des employés du Comptoir d'Escompte à Caen se sont mis en grève.

A St-Brieuc, les employés du Comptoir d'Escompte et du Crédit Lyonnais ont cessé le travail ce matin. Il est à peu près certain que soit demain soit lundi prochain, les employés de la Société Générale se mettront en grève à leur tour.

A Tarbes, à la suite d'instructions de Paris, les employés de banque, sauf ceux appartenant à la Banque de France, se sont réunis et ont décidé la grève.

A Angoulême, les employés de banque ont cessé le travail. On compte 76 grévistes sur 101 employés à la Banque Nationale ; 22 sur 43 au Crédit Lyonnais ; 15 sur 22 au Crédit Commercial.

A Limoges, à la suite d'un référendum 70 % des employés syndiqués et non syndiqués du Comptoir National d'Escompte ont décrétoché la grève, qui a été effective ce matin.

A Lyon, aucun incident ni fait important n'a marqué la journée dans la marche de la grève.

Les poursuites contre les communistes

Paris, 7 août. — La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a cassé un arrêt de la Cour d'appel de Nîmes, en date du 5 juillet dernier, qui s'était déclarée incompétente pour juger d'une poursuite pour provocation de militaires à la désobéissance.

M. Villette, juge d'instruction, a interrogé Pierre Semard, secrétaire général du parti communiste ; Suzanne Depollier, dite Suzanne Girault et Maurice Toret, ce dernier secrétaire général du Comité central d'action contre la guerre au Maroc.

Un commissaire des soviets échappé à un attentat

Riga, 7 août. — Suivant une information de Moscou, Freunze, commissaire des Soviets à la guerre, aurait échappé à un attentat au moment où il se rendait avec son état-major aux grandes manœuvres de l'armée des Soviets.

La grève des employés de banque se poursuit dans le calme

Le mouvement s'amplifie en province



Le colonel anglais Freyberg, abandonnant à un demi mille de la côte de Douvres. En haut, le colonel Freyberg en tenue. Cl. Paris-Centre

Le raid Paris-Lisbonne et retour est accompli en 8 heures 40' par les aviateurs Weiss et Tournoi

Le Bourget, 7 août. — Le capitaine Weiss et le sergent Tournoi, du 34^e régiment d'aviation, qui viennent d'accomplir le voyage Paris-Lisbonne et retour, dont nous avons signalé l'arrivée au Bourget le 13 h. 45, ont accompli là une remarquable performance.

Après 50 minutes de vol à la housselle, l'avion piqua dans cette mer de nuages et se dirigea vers St-Basle. Dans cette ville, les aviateurs français furent l'objet d'un accueil enthousiaste.

Ce beau raid a été accompli par le capitaine Weiss à bord de son avion d'armée un Bréguet 19 A 2 sans aucun aménagement spécial.

Les aviateurs Dronhin et Landry vont tenter le record du monde de durée et de distance

Chartres, 7 août. — Les aviateurs Dronhin et Landry sont partis ce matin à 5 h. 30 m. 11 s. de l'aérodrome militaire en vue de battre les records du monde de distance et de durée en circuit fermé.

Les 1.000 kilomètres ont été couverts en 9 h. 16 m. 34 s. Les 1.200 kilomètres en 11 h. 03 m. 4 s. La moyenne horaire était de 109 kil. 342 pour les 600 premiers kilomètres.

Record du monde de la durée en circuit fermé détenu par les Français Dronhin et Coupet, qui réussirent à tenir l'air 37 h. 59 m. 16 s., les 16 et 17 juillet 1924.

FANTAISIE SÉRIEUSE

Plaidoyer « pro domo »

Les plus illustres et les plus remarquables parmi les descendants du chimpanzé (car le chimpanzé est le singe ultime) viennent de produire — pour la défense et gloire de leur ancêtre — un des plus beaux témoignages de la reconnaissance et de l'amour filial.

Ces nobles paladins d'une cause sublime — qui sont œuvre de personnages considérables, copieusement décorés, sorbonnifiés et académifiés — ont adressé aux législateurs américains de Sayton un manifeste qui n'est pas piqué de vers !

C'est le « Quotidien » qui a recueilli ce manifeste émouvant. On y trouve signalés les bienfaits incontestables dont nous sommes redevables à nos ancêtres vus. Après quoi les champions de la noble cause du singe nous disent quels devoirs doit nous dicter notre gratitude...

Meis je m'en voudrais de n'avoir pas transcrit pour les lecteurs de « Paris-Centre » un des passages les plus caractéristiques du manifeste :

« En élevant contre le procès de Dayton la protestation indignée des hommes de science, nous défendons, non pas seulement une des plus fécondes théories scientifiques, mais surtout les droits de la pensée libre qui n'ont jamais été méconnus par la grande nation américaine ».

Ce charabia est garanti par les signatures des plus illustres et des révéréissimes docteurs et pontifes de la Sorbonne et de l'Académie. J'ai même retrouvé — sans satisfaction aucune ! — les noms de certains miens professeurs qui nous enseignaient la sociologie et la « technique morale » remplaçant dans un avenir prochain les vieilles morales humaines.

On retrouve également les noms de personnes particulièrement compétents : le seigneur Aulard, le doyen Brunot, l'inénarrable Jouet, le relativiste Lergenu, le politicien Mathig de Dijon et l'éminentissime accoucheur Pinard.

A vrai dire, cependant, je me sens une invincible répulsion pour cet animal. Il est certainement parmi les habitants qui fréquentent la planète, le plus laid. Et ma foi l'hypothèse transformiste — à partir du singe — n'est pas flatteuse pour notre espèce.

Mais pourquoi, aussi, n'avoir pas opté pour le perroquet. Voilà un personnage dont la chouette est fort agréable — qui « vit sans ennui, sans travaux », et qui est capable de reproduire « in extenso » les discours de M. Aulard ou même ceux — plus pittoresques et plus drôles — du bon vieux docteur Pinard.

Mais pourquoi avoir été dénicher ce maudit singe ? On m'assure que c'est depuis le jour où il a vu un jeune chimpanzé manœuvrer une motocyclette, que le seigneur Aulard, grand historien démocratique, est tombé

de son empire du délire transformiste. A vrai dire, c'était là une expérience scientifique qui autorisait les conclusions les plus hardies et les plus définitives !

Mais, d'autre part, pourquoi s'arrêter au singe. Le singe vient peut-être d'un œuf de perroquet et l'œuf de perroquet d'une pouce et la pouce de cette « Monère » initiale et gélatineuse que le docteur « doctor » Hœckel avait découvert sur le bord de la mer.

Comme tout est simple ! Cette aventure de Dayton est absolument unique, n'est-ce pas ? On dit que les « bistrotiers » et les « bouquinistes » de la ville n'ont pas été mécontents qu'elle se produise dans leur bonne ville... Les descendants du bon vieux Darwin, qui tiraient le diable par la queue, touchent de tels droits d'auteurs, qu'ils sont devenus subitement millionnaires. D'autre part, le jeune Leopold, qui entre dans la gloire et l'immortalité, trouve que ce n'est pas trop d'avoir versé 100 dollars au tribunal.

Après tout, on a peut-être tort de plaindre les « grands savants » de France — dont les entrailles sont si sentimentales — on bien prie la chose au sérieux.

Ce qui est certain, c'est qu'un instituteur n'a jamais le droit d'enseigner comme dogme, une hypothèse invérifiable et invraisemblable, qui n'est peut-être pas sans avoir de très fâcheuses conséquences sur la moralité et sur la mentalité d'un peuple.

N'en déplaise aux pontifes et linguistes sorbonnifiés on n'a pas le droit de tout penser, ni surtout le droit de tout enseigner. Or l'hypothèse évolutionniste — encore qu'elle ne contredise en rien, si on la considère en elle-même les dogmes de la religion catholique — est l'œuvre de néfastes conséquences.

C'est au nom de l'évolution fatale et nécessaire que les « pands savants » nous enseignent que la morale est une création de l'imagination qui n'obéit en aucune manière. L'un de ces drôles a même écrit une esquisse d'une morale sans obligations ni sanctions.

C'est au nom de cette même évolution que les évolutions utopiques et sanglantes éclatent un peu partout en Europe.

Et c'est encore en son nom que les peuples s'imaginent qu'ils ont le droit de disposer d'eux-mêmes et de s'entretenir. L'évolution implique presque nécessairement (ce brave Sarma avait fait des prodiges de valeurs pour échapper à cette conclusion rigoureuse) une croyance panthéiste. Et s'imaginer que l'homme est l'Alpha et Omega de l'univers, une sorte de Dieu omnipotent et libre, c'est lui ouvrir la porte de tous les crimes et de toutes les folies... C'est se faire le disciple de tous les utopistes sanglants ; les Rousseau, les Robespierre, les Karl Marx et les Lénine.

Après tout il n'est pas bien extraordinaire que les pasteurs de Dayton se soient alarmés !

SAMEDI 8 AOUT 1925

LA RUE AUX BANDITS Un individu fait feu sur un agent et disparaît

La victime est transportée à l'hôpital dans un état désespéré

Paris, 7 août. — A 2 heures du matin, à St-Maur, les sergents de ville Emile Hartmann et Charles Weyrich recontraient, rôdant sur le pont de Joinville, un individu d'allures suspectes et l'interpellaient lui réclamant ses papiers.

Très calme, le quidam tira de son veston son portefeuille et le tendit à Weyrich. Mais en même temps, sans que les agents s'en rendissent compte, il sortait de sa poche un browning et, à bout portant, faisait feu sur l'agent Hartmann qui s'affaissa, atteint à la poitrine.

Bien que touché gravement, obéissant à l'instinct de défense, l'agent eut la force de prendre son revolver et de tirer à son tour sur le malfaiteur qui déjà fuyait et qui manqua. Son collègue Weyrich, revêtu de sa stupéfaction, se lança à la poursuite du meurtrier, mais celui-ci profitant de son avance, disparut.

L'agent Hartmann, relevé aussitôt, fut transporté à l'hôpital St-Antoine. On dit son état désespéré.

Les papiers et une photographie contenus dans le portefeuille resté aux mains des agents, permettront sans doute, s'ils sont bien ceux de l'audacieux bandit, de mettre rapidement la main sur celui-ci.

L'Américain est victime d'un vol à l'américaine

Paris, 7 août. — M. Gorse, juge d'instruction, a interrogé hier Mme Nadia Wengeroff, dite Prockter, inculpée d'escroquerie au préjudice de M. Klifons, entrepreneur, ingénieur constructeur, 5, rue Ridaïa.

D'après M. Klifons, l'inculpée aurait obtenu de lui, avec la complicité d'un nommé Arcadi, aujourd'hui en fuite la remise de 33.000 francs. Arcadi était venu solliciter de l'ingénieur un prêt de pareille somme au nom de Nadia Wengeroff.

Record du monde de la durée en circuit fermé détenu par les Français Dronhin et Coupet, qui réussirent à tenir l'air 37 h. 59 m. 16 s., les 16 et 17 juillet 1924.

UN MELOMANE MET LE FEU A UNE MAISON POUR PROUVER SA VIRTUOSITE

Leon, 7 août. — L'été-maçon René Naudé, 19 ans, habitant Chezy-sur-Marne, avait à répondre aujourd'hui d'un incendie dont il était l'auteur. L'enquête a jugé qu'il avait mis le feu pour avoir l'occasion de donner l'alarme avec son clairon. Sa responsabilité n'ayant pas été reconnue, le jury de l'Aisne l'a acquitté.

UN ECOIER CRIMINEL EST CONDAMNE

Nancy, 7 août. — Un écolier de 12 ans, Marcel Bussing, avait, le 8 avril dernier, tué de deux coups de couteau un cœur un enfant de 3 ans, René Malgras, à Dombasle. L'affaire a été jugée à huis clos. Bussing a été condamné à la détention dans une colonie pénitentiaire jusqu'à sa majorité.

Encore une victime de la guerre

Nantes, le 7 août. — M. Georges Dubois, 45 ans, représentant de commerce, qui avait été touché directement par les gaz durant la guerre, et qui recevait une pension d'invalidité de 50 % mit fin à ses jours en absorbant une dose excessive de véronal. Il était dans l'incapacité de travailler et n'avait ni famille ni ressources.

Il meurt empoisonné par des rats

Dijon, 7 août. — Un bûcheron, Adrien Lhoste, travaillant dans les bois de Lacheume, assez loin de tout village, avait des provisions d'eau dans un tonneau qu'il amena dans sa cabane. Avant-hier Lhoste fut pris de violentes coliques. Admis à l'hôpital de Dijon, il vint d'y mourir malgré tous les soins des médecins qui avaient reconnu un empoisonnement. Les recherches faites dans la cabane virent de faire découvrir des rats morts dans l'eau que buvait le bûcheron.

Les redevances envers l'état pouvant se régler avec des chèques

Paris, 7 août. — L'Administration des Postes et Télégraphes rappelle au public que les diverses redevances envers l'Etat dont l'encaissement est à effectuer par un bureau de poste (redevances télégraphiques et téléphoniques notamment), peuvent être réglées au moyen de chèques bancaires. Les chèques destinés aux paiements dont il s'agit peuvent être tirés sur un banquier chez lequel le redevable possède la provision de fonds correspondante.

Ils doivent être remis à l'ordre du receveur des postes et des télégraphes du bureau chargé de l'encaissement, daté du jour de leur remise et au plus tôt de la veille et barrés au nom de la Banque de France.

Le récépissé du versement délivré à l'intéressé est dans ce cas exempté du droit de timbre de quittance par l'application de l'article 8 de la loi du 31 décembre 1924.

L'EMBARRAS DES AUTORITÉS AMÉRICAINES

Le Ku-Klux-Klan organise à Washington une manifestation monstre

Washington, 7 août. — Le Ku-Klux-Klan, ainsi qu'il l'a annoncé, organisera demain une grande procession à Washington, à laquelle assisteront au moins cinquante mille de ses membres. Le président Coolidge, à qui les organisateurs de cette cérémonie avaient demandé de passer en revue les manifestants, a trouvé dans son séjour à Swampscott, une excellente excuse pour décliner cet honneur, mais les malheureuses autorités de la ville ne sont pas sans inquiétude devant un tel déploiement de forces et elles ont mis comme condition à leur autorisation, que les manifestants défilent non masqués et qu'ils ne procèdent pas à la traditionnelle cérémonie de la « Croix de Feu ».

Le Klan a pris ses dispositions pour amener à Washington un grand nombre de ses partisans et dès à présent il est certain que quarante-trois trains spéciaux circuleront samedi.

Voulant observer leurs rites jusqu'au bout, les membres du Ku-Klux-Klan se préparent à ériger une grande croix à Arlington (New-Jersey), où se terminera cette grande démonstration.

Huit cents ouvriers se mettent en grève à Saïgon

Saïgon, 7 août. — Huit cents ouvriers indigènes de l'arsenal se sont mis en grève pour un motif futile, le lendemain de l'arrivée du croiseur Jules Michelet, à bord duquel devaient être faites des réparations urgentes avant son départ pour la Chine.

Au pays de l'or on découvre un trésor de 750.000 dollars

New-York, 7 août. — Une Américaine vient de découvrir dans l'état de Somers sous les fondations d'un chapelle en ruines, trois sacs contenant des pièces d'or espagnoles du 17^e siècle et six lingots d'argent. L'Américaine en question avait procédé aux fouilles d'après les indications d'une Mexicaine fixée aux Etats-Unis et qui lui avait remis un plan et des documents dont sa famille était en possession depuis des siècles. On estime à 750.000 dollars la valeur du trésor découvert.

AFFECTATIONS DANS L'ARMÉE

Armée active, corps de santé militaire

Par décision ministérielle en date du 30 juillet 1925, les officiers du corps de santé de l'école d'application du service de santé militaire reçoivent les affectations suivantes prononcées avec la motion suivante :

Médecins : M. Louis-Auguste Ricard est affecté au 35^e régiment d'infanterie à Nevers ; Joseph-Jean Peyrus est affecté au premier régiment de dragons à Moulins.

LE SEJOUR DE LA REINE DES BELGES EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 7 août. — La reine des Belges et la princesse Marie-José sont en ce moment les hôtes du duc et de la duchesse de Portland dans leur somptueuse propriété de Welbeck Abbey.

Le comte et la comtesse Grey, ainsi que plusieurs autres personnalités de l'aristocratie britannique sont également à Welbeck à l'occasion du séjour de la reine Elisabeth.

NOUVELLES BRÈVES

A San-Francisco. On mande de St-Martin (Californie) que dix condamnés à mort, détenus dans la prison de la ville ont formé un orchestre. Cette initiative permet aux autres prisonniers de déjeuner et de dîner en musique tous les jours.

A Washington. Le département de la guerre vient de faire armer le dirigeable « Shenandoah » de 10 canons de 30 m/m à tir rapide.

A Londres, trois jeunes londoniens en vacances dans l'île de Wight faisaient une excursion dans une barque, quand celle-ci chavira sous un coup de vent, au large de la baie de Gollive. Les trois malheureux coulèrent à pic.

A Londres. La fondre est tombée hier sur un échafaudage à Goushart (Kent) où travaillaient 8 ouvriers maçons. Tous reçurent une violente commotion et furent grièvement blessés.

A Londres. Sept boys-scouts de Northampton qui venaient de l'île de Guernesey, ont été intoxiqués par des aliments de conserve. Deux d'entre eux sont dans un état grave.

A New-York. Le jury fédéral américain a mis en accusation le major de police Quinley et 43 autres officiers de police inculpés d'avoir violé la loi sur la prohibition des boissons alcooliques.

A Perpignan. Le capitaine Clozel, ayant comme passager le commandant américain Holden, est arrivé de Dijon à Perpignan, cet après-midi, à 16 heures.

A Milan, la police a découvert un centre important de propagande communiste. Le député Terracini a été arrêté.

A Rome, un violent incendie a éclaté dans la pinède d'Osida.

A Marseille, hier, vers onze heures, me Fortis, l'automobile de Mme Fréard, heurta et renversa la petite Marie-Anthoinette Jacolin, trois ans, qui succomba peu après.

A Blois, alors que les époux Eberay, bouchers à Mer, assistaient à la représentation d'un cirque de passage, des malfaiteurs passant par la fenêtre du grenier, pénétrèrent dans leur logement et dérochèrent 12.000 francs en billets de banque, qui avaient été placés dans une boîte. Une enquête est ouverte.



LIRE EN PAGE 2 ; Les Sports. EN PAGE 3 ; Les assises de la Nièvre. L'élection de la Reine des eaux à Pougues. EN PAGE 4 ; Le Concours hippique de Bourges. Les fêtes de 14 août à Saint-Amand.

DERNIERE HEURE

A L'EXPOSITION DE GRENOBLE La dernière journée du Président

Grenoble, 7 août. — Le dernier jour que M. Gaston Doumergue a passé à Grenoble, a été dédié dans l'ensemble de son voyage, tant pour la satisfaction éprouvée par le président de la République, que par l'enthousiasme manifesté par la population.

Au Maroc, les Rifains semblent vouloir reprendre l'offensive

Fez, 7 août. — Cette nuit, nos camps de Bab-Tazza ont été attaqués par les Rifains. Cette agression fut facilement repoussée. Aucun détail n'est encore parvenu sur cette affaire qui semble indiquer une reprise offensive de l'ennemi.

REVUE DE LA PRESSE

LE PERIL PASSE... ON SE MOQUE DU SAINT

L'Eclair (Philippe Barrès) : Nous avons sauté le débat dans le débat marocain, nous l'avons sauté dans le débat financier.

La fête des Médailles militaires à Moulins

L'allée des Gâteaux prend son air de fête; elle est déjà gracieusement décorée; mâts, oriflammes se dressent et claquent au vent.

Les Sports LOIRET

Demain se disputent, au Pré-Fleuri les grands prix d'athlétisme

C'est demain dimanche que seront disputés, au Pré-Fleuri, les Grands Prix de la Nièvre d'Athlétisme et non le Challenge de la Nièvre.

Evadé d'un asile d'aliénés il est arrêté à Cercottes

Orléans, 7 août. — (De notre correspondant particulier.) Un pauvre dément, nommé René Vaugeois, a été arrêté par les gendarmes de Cercottes, alors qu'il errait sur la grande route.

Le raid Drouhin et Landry se poursuit avec succès

Chartres, 7 août. — A 22 heures, Drouhin et Landry poursuivaient leur tentative dans de bonnes conditions. Il y a 10 heures et demie que les deux aviateurs tiennent l'air.

DES GAZ POUR LES KRIMMELS

L'Action Française (Charles Maurras) : Paul-Prudent est un imbécile. Un imbécile d'Académie, j'en conviens. Cela veut dire un imbécile à la quatre-vingt-dix-neuvième puissance.

LA PROPAGANDE COMMUNISTE AUX COLONIES

Du Petit Bleu : Nous la trouvons dans le journal la « Tunisie française ».

LA FETE DES MEDAILLES MILITAIRES

Après la dislocation, place d'Allier, la section se rendra au déjeuner fraternel qui aura lieu chez le camarade Sadde, hôtel de la Tour, rue de la Batterie.

UNE ADRESSE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'ORLEANS AUX SOLDATS DU MAROC

Le conseil d'arrondissement assure nos vaillants soldats qui se battent au Maroc pour la civilisation, de sa reconnaissance la plus profonde et forme des vœux pour le triomphe rapide de nos armées.

LA DATE DES ELECTIONS

Le conseil d'arrondissement d'Orléans a émis le vœu que toutes les élections locales qui se solent avoir lieu au plus tard au début de juin.

GIEN COLONIE DE LA LOIRE

La colonie de la Loire, fréquentée par plus de soixante enfants désignés par le médecin du Dispensaire, a commencé le jeudi 6 août. Tous les jours, les enfants sont conduits à la plage et restent dans la baraque édifiée à cet effet près de la Loire.

UN GROUPE D'AVIATEURS ITALIENS ARRIV A LORIENT

Lorient, 7 août. — Un groupe d'aviateurs de l'école italienne comprenant « Le Tigre », « La Léone » et le « Panthera », est arrivé aujourd'hui. Il stationnera jusqu'au 12 août.

La bataille des Druses contre les troupes françaises

Londres, 7 août. — Suivant des informations parvenues de Jérusalem aux journaux anglais, et non encore contrôlées, l'attaque des Druses contre Saïpa, aurait été dirigée par le pacha d'El Atrah. Ces mêmes informations ajoutent que les rebelles se sont emparés d'un tank et de mitrailleuses, et que les troupes françaises auraient dû évacuer le Hauran méridional.

PETITES NOUVELLES

A Nancy, au cours d'une discussion d'intérêt, le terrassier Louis Bonnet a tranché la gorge d'Antoine Lindenberger, qui ne surviva probablement pas à ses blessures. Bonnet a été arrêté.

Mérite agricole ALLIER

Joseph Daviot, agriculteur à St-Germain-de-Vallois; François Dodot, cultivateur à Bessay; Guillaume Dupré, cultivateur à Mayerie; Claude Jutier, cultivateur à Monifort.

Le challenge Gabriel Chopin se disputera demain 9 août

C'est demain dimanche que le F. C. D. fera disputer l'annuel « Challenge Chopin ».

NOGENT-SUR-VERNONN PÉLERINAGE DES SCOUTS DE FRANCE A LOURDES ET A ROME

A l'occasion du pèlerinage national à Lourdes, le comité directeur de la Fédération a organisé la « Première Lourdes ».

MARCHE DE LYON-VAISE

Beuflès. — Aménés 938; 3° qualité 750; 1° qualité 930; 2° qualité 870; 3° qualité 730; prix extrêmes, 380 à 550.

LES COURSES

AUJOURD'HUI A VICHY

Prix du Casino. — (Au trot monté ou attelé). — 4.000 fr. offerts par la Société du Casino de Vichy.

LES CONGRES DES INSTITUTEURS

Le congrès national des instituteurs s'est ouvert. Ce congrès doit, selon l'expression de M. Emile Glay, chargé du « rapport moral », marquer nettement l'orientation syndicale des instituteurs en votant l'adhésion obligatoire de tous les syndiqués à la Confédération générale du travail.

Mérite agricole ALLIER

Joseph Daviot, agriculteur à St-Germain-de-Vallois; François Dodot, cultivateur à Bessay; Guillaume Dupré, cultivateur à Mayerie; Claude Jutier, cultivateur à Monifort.

Le challenge Gabriel Chopin se disputera demain 9 août

C'est demain dimanche que le F. C. D. fera disputer l'annuel « Challenge Chopin ».

PITHIVIERS

Plainte. — Le Terrassier Célestin David, 58 ans, demeurant 19, place des Bornes, a porté plainte à la gendarmerie contre Marie Le Médic, 37 ans, qui sans motif lui aurait porté des coups.

Le docteur Paul fait l'autopsie du cadavre de M^{me} Duclos

Paris, 7 août. — Le docteur Paul, médecin légiste, a pratiqué aujourd'hui l'autopsie du cadavre de Mme Duclos, trouvée morte hier sur les glacis du fort de Charenton. La mort paraît avoir été provoquée par une déchirure du foie et la fracture de plusieurs côtes.

LES COMMUNISTES CHEFS DE LA REVOLUTION CHINOISE

Le Matin (D' Legendre) : Il n'y a aucun doute que l'insurrection de la république en Chine, à par, par, devant l'Europe biologique, ou l'Amérique présente, les puissances ne seraient donc abandonner à ce moment un seul des droits d'extraterritorialité.

LES COMMUNISTES SONT PARTISANS DE LA LIBERTE... POUR EUX

Il n'est pas difficile de mettre un communiste en colère. En soi, le communisme est, après une haine enragée, une phobie furieuse contre tout ce qui fait la dignité et la beauté de la vie.

CHER

Sont nommés au grade d'officiers: MM. Joseph Periot, cultivateur à Venestes; Emile Barrot, cultivateur à Vindis; Camille Sauvage, agriculteur à La Guerche.

Demain grand prix cycliste du commerce dans la Nièvre

Demain dimanche, 9 août, le Vélo-Sport Nièvre organise sous les règlements de l'U. V. F. une course nationale de 200 kilomètres, à disputer le même jour, en deux étapes, courses ouvertes à toutes catégories, indépendants et débutants.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 224.50 payé; prochain 225.50 et 230 payé; septembre-octobre 235 à 235.50; 4 derniers 204.50 payé; novembre-décembre 204 et 204.50. Cote officielle 227 à 225. Tendence faible.

ENCORE UNE RICHE HERITIERE QUI SE FAIT VOLER EN BAGUE

Lyon, 7 août. — Une riche Égyptienne de passage à Lyon, Mme Fathallah-Bah, des origines égyptiennes, a été victime d'un vol de bijoux d'une valeur de 120.000 francs.

LES COURSES

Prix de Belleville. (Mixte handicap limité). — 5.500 fr. offerts par la Ville de Vichy. 4.000 fr. au gagnant; 1.000 fr. au second; et 500 fr. au troisième; le quatrième recevra 250 fr. sur les entrées.

LES COMMUNISTES SONT PARTISANS DE LA LIBERTE... POUR EUX

Il n'est pas difficile de mettre un communiste en colère. En soi, le communisme est, après une haine enragée, une phobie furieuse contre tout ce qui fait la dignité et la beauté de la vie.

CHER

Sont nommés au grade d'officiers: MM. Joseph Periot, cultivateur à Venestes; Emile Barrot, cultivateur à Vindis; Camille Sauvage, agriculteur à La Guerche.

Demain grand prix cycliste du commerce dans la Nièvre

Demain dimanche, 9 août, le Vélo-Sport Nièvre organise sous les règlements de l'U. V. F. une course nationale de 200 kilomètres, à disputer le même jour, en deux étapes, courses ouvertes à toutes catégories, indépendants et débutants.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 224.50 payé; prochain 225.50 et 230 payé; septembre-octobre 235 à 235.50; 4 derniers 204.50 payé; novembre-décembre 204 et 204.50. Cote officielle 227 à 225. Tendence faible.

Le vaguemestre indolent s'est-il suicidé ?

Epinal, 7 août. — Depuis quelque temps, les soldats du 120^e d'artillerie lourde à Epinal, constataient un retard dans l'acheminement de leur correspondance.

LES COURSES

Prix de Belleville. (Mixte handicap limité). — 5.500 fr. offerts par la Ville de Vichy. 4.000 fr. au gagnant; 1.000 fr. au second; et 500 fr. au troisième; le quatrième recevra 250 fr. sur les entrées.

LES COMMUNISTES SONT PARTISANS DE LA LIBERTE... POUR EUX

Il n'est pas difficile de mettre un communiste en colère. En soi, le communisme est, après une haine enragée, une phobie furieuse contre tout ce qui fait la dignité et la beauté de la vie.

CHER

Sont nommés au grade d'officiers: MM. Joseph Periot, cultivateur à Venestes; Emile Barrot, cultivateur à Vindis; Camille Sauvage, agriculteur à La Guerche.

Demain grand prix cycliste du commerce dans la Nièvre

Demain dimanche, 9 août, le Vélo-Sport Nièvre organise sous les règlements de l'U. V. F. une course nationale de 200 kilomètres, à disputer le même jour, en deux étapes, courses ouvertes à toutes catégories, indépendants et débutants.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 224.50 payé; prochain 225.50 et 230 payé; septembre-octobre 235 à 235.50; 4 derniers 204.50 payé; novembre-décembre 204 et 204.50. Cote officielle 227 à 225. Tendence faible.

L'ALCADE DE COROGNE FELICITE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Madrid, 7 août. — M. Peretti della Rocca, ambassadeur de France à Madrid, a reçu de l'Alcade de la Corogne, le télégramme suivant :

LES COURSES

Prix de Belleville. (Mixte handicap limité). — 5.500 fr. offerts par la Ville de Vichy. 4.000 fr. au gagnant; 1.000 fr. au second; et 500 fr. au troisième; le quatrième recevra 250 fr. sur les entrées.

LES COMMUNISTES SONT PARTISANS DE LA LIBERTE... POUR EUX

Il n'est pas difficile de mettre un communiste en colère. En soi, le communisme est, après une haine enragée, une phobie furieuse contre tout ce qui fait la dignité et la beauté de la vie.

CHER

Sont nommés au grade d'officiers: MM. Joseph Periot, cultivateur à Venestes; Emile Barrot, cultivateur à Vindis; Camille Sauvage, agriculteur à La Guerche.

Demain grand prix cycliste du commerce dans la Nièvre

Demain dimanche, 9 août, le Vélo-Sport Nièvre organise sous les règlements de l'U. V. F. une course nationale de 200 kilomètres, à disputer le même jour, en deux étapes, courses ouvertes à toutes catégories, indépendants et débutants.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 224.50 payé; prochain 225.50 et 230 payé; septembre-octobre 235 à 235.50; 4 derniers 204.50 payé; novembre-décembre 204 et 204.50. Cote officielle 227 à 225. Tendence faible.

Un camionneur disparaît emportant 2.000 francs de marchandises

Lyon, 7 août. — Georges Broppinge, 21 ans, plusieurs fois condamné pour vols, escroqueries, vagabondage, avait été chargé de conduire à la gare un camion transportant pour 200.000 francs de marchandises.

LES COURSES

Prix de Belleville. (Mixte handicap limité). — 5.500 fr. offerts par la Ville de Vichy. 4.000 fr. au gagnant; 1.000 fr. au second; et 500 fr. au troisième; le quatrième recevra 250 fr. sur les entrées.

LES COMMUNISTES SONT PARTISANS DE LA LIBERTE... POUR EUX

Il n'est pas difficile de mettre un communiste en colère. En soi, le communisme est, après une haine enragée, une phobie furieuse contre tout ce qui fait la dignité et la beauté de la vie.

CHER

Sont nommés au grade d'officiers: MM. Joseph Periot, cultivateur à Venestes; Emile Barrot, cultivateur à Vindis; Camille Sauvage, agriculteur à La Guerche.

Demain grand prix cycliste du commerce dans la Nièvre

Demain dimanche, 9 août, le Vélo-Sport Nièvre organise sous les règlements de l'U. V. F. une course nationale de 200 kilomètres, à disputer le même jour, en deux étapes, courses ouvertes à toutes catégories, indépendants et débutants.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 224.50 payé; prochain 225.50 et 230 payé; septembre-octobre 235 à 235.50; 4 derniers 204.50 payé; novembre-décembre 204 et 204.50. Cote officielle 227 à 225. Tendence faible.

L'ALCADE DE COROGNE FELICITE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Madrid, 7 août. — M. Peretti della Rocca, ambassadeur de France à Madrid, a reçu de l'Alcade de la Corogne, le télégramme suivant :

LES COURSES

Prix de Belleville. (Mixte handicap limité). — 5.500 fr. offerts par la Ville de Vichy. 4.000 fr. au gagnant; 1.000 fr. au second; et 500 fr. au troisième; le quatrième recevra 250 fr. sur les entrées.

LES COMMUNISTES SONT PARTISANS DE LA LIBERTE... POUR EUX

Il n'est pas difficile de mettre un communiste en colère. En soi, le communisme est, après une haine enragée, une phobie furieuse contre tout ce qui fait la dignité et la beauté de la vie.

CHER

Sont nommés au grade d'officiers: MM. Joseph Periot, cultivateur à Venestes; Emile Barrot, cultivateur à Vindis; Camille Sauvage, agriculteur à La Guerche.

Demain grand prix cycliste du commerce dans la Nièvre

Demain dimanche, 9 août, le Vélo-Sport Nièvre organise sous les règlements de l'U. V. F. une course nationale de 200 kilomètres, à disputer le même jour, en deux étapes, courses ouvertes à toutes catégories, indépendants et débutants.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 224.50 payé; prochain 225.50 et 230 payé; septembre-octobre 235 à 235.50; 4 derniers 204.50 payé; novembre-décembre 204 et 204.50. Cote officielle 227 à 225. Tendence faible.

L'ALCADE DE COROGNE FELICITE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Madrid, 7 août. — M. Peretti della Rocca, ambassadeur de France à Madrid, a reçu de l'Alcade de la Corogne, le télégramme suivant :

LES COURSES

Prix de Belleville. (Mixte handicap limité). — 5.500 fr. offerts par la Ville de Vichy. 4.000 fr. au gagnant; 1.000 fr. au second; et 500 fr. au troisième; le quatrième recevra 250 fr. sur les entrées.

LES COMMUNISTES SONT PARTISANS DE LA LIBERTE... POUR EUX

Il n'est pas difficile de mettre un communiste en colère. En soi, le communisme est, après une haine enragée, une phobie furieuse contre tout ce qui fait la dignité et la beauté de la vie.

CHER

Sont nommés au grade d'officiers: MM. Joseph Periot, cultivateur à Venestes; Emile Barrot, cultivateur à Vindis; Camille Sauvage, agriculteur à La Guerche.

Demain grand prix cycliste du commerce dans la Nièvre

Demain dimanche, 9 août, le Vélo-Sport Nièvre organise sous les règlements de l'U. V. F. une course nationale de 200 kilomètres, à disputer le même jour, en deux étapes, courses ouvertes à toutes catégories, indépendants et débutants.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 224.50 payé; prochain 225.50 et 230 payé; septembre-octobre 235 à 235.50; 4 derniers 204.50 payé; novembre-décembre 204 et 204.50. Cote officielle 227 à 225. Tendence faible.

L'ALCADE DE COROGNE FELICITE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Madrid, 7 août. — M. Peretti della Rocca, ambassadeur de France à Madrid, a reçu de l'Alcade de la Corogne, le télégramme suivant :

LES COURSES

Prix de Belleville. (Mixte handicap limité). — 5.500 fr. offerts par la Ville de Vichy. 4.000 fr. au gagnant; 1.000 fr. au second; et 500 fr. au troisième; le quatrième recevra 250 fr. sur les entrées.

LES COMMUNISTES SONT PARTISANS DE LA LIBERTE... POUR EUX

Il n'est pas difficile de mettre un communiste en colère. En soi, le communisme est, après une haine enragée, une phobie furieuse contre tout ce qui fait la dignité et la beauté de la vie.

CHER

Sont nommés au grade d'officiers: MM. Joseph Periot, cultivateur à Venestes; Emile Barrot, cultivateur à Vindis; Camille Sauvage, agriculteur à La Guerche.

Demain grand prix cycliste du commerce dans la Nièvre

Demain dimanche, 9 août, le Vélo-Sport Nièvre organise sous les règlements de l'U. V. F. une course nationale de 200 kilomètres, à disputer le même jour, en deux étapes, courses ouvertes à toutes catégories, indépendants et débutants.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 224.50 payé; prochain 225.50 et 230 payé; septembre-octobre 235 à 235.50; 4 derniers 204.50 payé; novembre-décembre 204 et 204.50. Cote officielle 227 à 225. Tendence faible.

ALLIER

MOULINS
Le thermomètre...
Pression barométrique à midi : 767.

Contraventions. — Un marchand de bestiaux, M. Eugène Toulon, 29 ans, de Saint-Victor-sur-Rhins (Loire), qui s'échappa de son troupeau...

Accident du travail. — Joseph Deloche, 31 ans, manoeuvre, place Garibaldi, a eu l'extrémité du médus droit écrasée par une presse à agglom.

Un nouveau groupement. — Un groupement essentiellement amical vient de se former à Moulins, sous le nom de Union des employés des spectacles de Moulins.

Etat civil. — Naissances. — Roger Renaud, Robert Colombo, Jean Jonard, Jean Finaud, Louis Taraut, Marie Lamartine.

Publications de mariages. — Ernest Bidault, cultivateur à Moulins, et Germaine Mahé, journalière à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

Un mariage. — M. Albert Renaud, cultivateur à Moulins, et Mlle Marie-Louise Deschamps, cultivatrice, épouse de M. Albert Renaud, employé chemin de fer à Moulins.

NIÈVRE

LA DERNIERE JOURNEE DES ASSISES L'ACQUITTEMENT

L'audience est ouverte à 8 h. 15 : La foule qui, depuis plus d'une demi-heure, stationnait déjà à l'entrée du Palais, fait irruption dans le prétoire, canalisée par le service d'ordre.

Au début de l'audience, M. Lhopied, défenseur, dépose des conclusions tendant à ce qu'il plaise à la Cour : attendu que l'un des jurés, le septième, a, au cours des débats, fait connaître et exprimé son opinion sur l'objet du litige, et dit, à la suite de la déposition du docteur Subert, témoin de la déposition, développant ses observations personnelles sur le danger des jurés et des décrets : On peut se servir, en ces motifs, donner à la défense, qui se servira de ces motifs, son opinion dans le drame sous-jacent, et demande son remplacement par le juré supplémentaire.

La Cour donne acte de ces conclusions et fait droit à la demande du défenseur. Puis le président donne la parole à M. Gagnère, procureur de la République, occupant le siège du ministère public, pour le réquisitoire.

Le réquisitoire. — Après avoir rendu hommage « comme il le faut le faire », déclare-t-il, aux brillants faits de service de Gabriel Collinet, au cours de la guerre, à l'honorabilité, à l'intelligence de la victime, l'avocat général arrive aux incidents qui ont précédé la scène du drame et à cette scène elle-même sur lesquels nous ne reviendrons pas.

Pour l'avocat général, la légitime défense invoquée par le prévenu, n'existe pas. — Pellet, dit-il, était un être insouciant, un pauvre malheureux, un automate guidé par une force mystérieuse à laquelle il obéissait aveuglément.

A ce moment du réquisitoire, le président interrompant l'avocat général, informe le ministère public et la défense de son intention de poser, à la fin des débats, la question subsidiaire de provocation.

Puis, M. Gagnère poursuit : — Les notes que l'instruction a pu recueillir sur le compte de Pellet, sont très désagréables. Ce sont des notes que l'on ne saurait donner, l'imagine à un employé dont on aurait à critiquer la conduite.

Malheureusement, cet enfant est une contrainte, un mariage manqué, lui causant un premier chagrin. C'était tout naturel. A ce chagrin s'ajouta encore un autre fait : il désirait acquiescer une automobile ; il désirait pouvoir conduire lui-même ce véhicule, pour voir ce qu'il en était.

Il ne put satisfaire ce dernier désir. Nous n'avons pas à chercher pourquoi ; mais ce que nous savons, c'est qu'à partir de ce moment, sa santé a, malheureusement, commencé à décliner. C'est un fait attesté. Les personnes qui, à Paris, s'intéressaient à lui, ont avisé ses parents de cette situation. Le père en a immédiatement informé la mère, absente de Nevers, et tous deux résolurent de venir à Nevers, et ce fut ainsi que la santé donna les plus grandes inquiétudes.

Et faisant allusion au voyage de la famille Pellet, de Paris à Nevers, l'avocat général dit encore : — Ce voyage a été calmé. Pierre Pellet fut quelque temps à Paris, et à un moment donné, cherché à ouvrir d'une façon précipitée la portière qui sépare le compartiment où coulait. Il aurait même dit à sa mère, sans doute au cours d'une hallucination : « Mais tu vois bien, maman, que j'ai la feu... »

L'avocat général arrive aux allérgies de Pierre Pellet avec le chanteur Cuny et M. Roussignol dans la cour de la gare de Nevers, et ensuite, à la scène même du drame.

— Le bureau dans lequel pénétra Pierre Pellet, était sommairement muni. Et l'on vient nous parler d'une mise à sac, d'un pillage ? Certes, quelques choses étaient renversées, la machine à écrire ne se trouvait plus sur son socle, les cahiers du sol portaient les traces de chute de cette machine.

Bref, pour le ministère public, la légitime défense n'est pas établie. — Collinet a paru son sang-froid, continue M. Gagnère. Il avait devant lui une de ces épreuves humaines, un de ces malheurs que la raison abandonne et pour lesquels il ne doit y avoir que compassion et pitié.

— Mais, permettez-moi aussi, au nom de la famille de mon client — car lui aussi a une famille — d'associer sa douleur à celle de la famille et de lui joindre ses pleurs et ses lamentations.

Nous n'avons jamais été des adversaires. Nous ne l'avons peut-être pas été non plus, même, dans l'avenue Georges-Clemenceau, et l'avocat, messieurs, qui se lève à cette barre, n'a pas l'intention de faire ici le pénultième des actes de violence et des actes de mort. Cependant, dans certaines circonstances, dans certaines conditions, ces actes sont-ils nécessaires. Non ! il ne l'est pas, en ce qui concerne cette affaire, la grande affaire humaine ; il se lève pour s'affirmer, pour pleurer lui-même, sur l'épouvantable tragédie de l'avenue Georges-Clemenceau, sur le drame, sur l'accident, dont deux personnes ont été les victimes.

Car il y a ici, messieurs, deux victimes, il n'y a pas un coupable d'une part et une victime de l'autre. Il n'y a même pas un meurtrier, car c'est seulement par son intermédiaire que cette force mystérieuse dont nous parlait Monsieur l'avocat-général, et qui n'a pas nommée, mais qui, en français, a un nom et qui s'appelle : la fatalité.

Et, selon le rôle traditionnel du barreau, je vais avec vous, messieurs, sous une lumière et en toute lumière, en éclairant et en vous éclairant ce que je dis, et en vous en lisant certains passages, je vais rechercher avec vous, non pas le châtiment qui venge et qui parfois est la punition de la faute, mais la justice humaine.

Mais d'abord, messieurs, quel est donc l'homme que vous avez à juger ? — Collinet, messieurs, est né à Paris, le 30 mai 1900, dans une famille des plus honorables et des plus modestes.

Puis M. Lhopied rappelle aux jurés la brillante conduite au front du jeune Collinet, engagé volontaire à dix-sept ans ; conduite qui lui valut deux citations élogieuses dont l'éminent avocat donna lecture.

Après avoir fait état des témoignages de sympathie apportés, hier, à la barre, par certaines personnalités appartenant à différents partis politiques, donna lecture de lettres émanant de commerçants niévrais qui ont reconnu la bonté et la loyauté du prévenu. M. Lhopied s'attache à renverser les arguments les charges — presque inex-

istantes d'ailleurs — accumulées contre Gabriel Collinet.

— N'avez-vous pas été jusqu'à dire, monsieur l'avocat-général : « Collinet... mais au fond c'est bien de sa faute ce qui est arrivé. Il est allé réclamer ses effets, son portefeuille, son chapeau à Pierre Pellet qui se les était appropriés ! On ne lui a pas une chose pareille ! Et puis enfin, il était bien calme, il était bien gentil, n'est-ce pas, Pellet... A un certain moment, tout allait bien, et puis tout a changé... Par la faute de qui ?... Mais, par la faute de Collinet !... »

Non, messieurs, non... Collinet n'a pas été le provocateur. A aucun moment, il ne provoqua Pierre Pellet. Au contraire : se sentant en danger, il quitta les lieux ; devant son agresseur il recula avant de se trouver dans la cruelle nécessité de faire usage de son arme.

Si Collinet avait voulu, ce jour-là, être un combattant, qu'aurait-il donc fait ? Il aurait pris son revolver, son revolver d'ordonnance déposé dans son tiroir, il serait allé dans la salle où se tenait, ouvertement tout, Pierre Pellet, et l'aurait fatalement rencontré ce dernier. Il y aurait eu indubitablement une scène de violence : la même scène qui se déroula dans la rue se serait déroulée dans le bureau et Collinet aurait tué.

Non, messieurs, qu'aujourd'hui Collinet comparait devant vous ? Non, il aurait bénéficié d'un non-lien, car il eût été impossible, alors, de prétendre que Collinet n'avait pas été attaqué.

Vénié en deça du mur... erreur au-delà !... Et M. Lhopied arrive à la scène elle-même et à l'invraisemblance des dépositions faites par « l'ami » de témoins Lécuse, Roux et Trévot.

— Ces trois témoins, dit M. Lhopied, sont d'ailleurs en contradiction formelle avec la famille Pellet elle-même. Ne vont-ils pas jusqu'à déclarer que l'attitude de Pierre Pellet, en face de Gabriel Collinet, « était normale » ? Alors que ses amis de M. Pellet, Mme Pellet, reconnaissent que Pierre était devenu fou ?

Et M. l'avocat-général qui prétend que la scène, dans laquelle pénétra Pierre Pellet était sommairement meublée et que les débris ne furent par conséquent pas aussi importants qu'on a bien voulu le dire. Mais, monsieur l'avocat-général, puisque ce bureau était sommairement meublé, Pellet n'a-t-il pas dit qu'il s'y trouvait.

Et l'ami de Collinet à écrire : Elle ne fit aucun bruit, en tombant, vides-vous... Or, les carreaux du sol portent les traces d'éclats assez profondes que fit cette machine dans sa chute !

Ne dit-on pas encore que Collinet tira sur son agresseur, alors que Pierre Pellet lui faisait aucune menace. Cependant le rapport médico-légal prouve, d'une façon formelle, que le tireur a fait usage de son arme alors que son adversaire « fonçait » sur lui.

Et M. Lhopied apporte un démenti scientifique, définitif aux dépositions des témoins Roux, Lécuse et Trévot.

Il résume ses démonstrations en rappelant les paroles de M. Taburet « qui dit-il, n'appartient pas, lui, à Paris-Centre : Cet homme (Pierre Pellet) avait l'air d'un véritable bête sauvage. Il n'était plus maître de ses actes et n'aurait certainement pas hésité à mettre à exécution le funeste projet auquel le poussait sa folie furieuse.

— Si telle fut l'impression produite par Pierre Pellet sur M. Taburet, quelle fut celle produite sur M. Collinet, qui était plus personnellement intéressé, puisqu'il était l'attenté ? Elle ne fut pas, elle ne put être, naturellement, que plus violente, plus vive. Surtout si l'on fait également état des menaces proférées, l'avant-veille du drame, par un groupe de manifestants qui, devant les bureaux de Porte-Centre, avaient crié, entre autres choses : « A mort, à mort... On aura la peau... »

Non, messieurs, poursuit le défenseur, Collinet n'a pas commis un homicide volontaire. Seule, dans cette affaire, la fatalité est coupable. Pierre Pellet était fou, tout simplement.

Certes, il était intelligent, estimé, mais il était devenu fou.

Et qu'est-ce donc que la générosité, l'intelligence, quand la raison n'y est plus ? Ah ! il est si facile de dire aujourd'hui, du haut d'un fauteuil, du haut de ce prétoire même : C'est curieux, pourquoi a-t-il fait cela ? Mais nous ne sommes pas là pour essayer de faire des conjectures, mais il faut prendre telle détermination. Mais, à sa place, voilà ce que j'aurais fait : je serais allé à droite, je serais allé à gauche, etc., etc.

— Comme il est facile de dire cela aujourd'hui et comme il est difficile de dire ce que l'on fera, demain, plus tard, si un cas semblable nous arrive !

Puis, s'adressant aux jurés, M. Lhopied conclut : — Pour juger Collinet, messieurs, il faut vous mettre dans la même situation que lui ; il faut repasser par les mêmes émotions, il faut essayer de vivre avec lui ; il faut essayer d'avoir son cœur et son cerveau.

Si vous me permettez une expression qui résume ma pensée, « le fait entre dans la peau du personnage ». Voilà ce que je vous demande de faire, messieurs.

Rappelez-vous, comme le disait hier le docteur Subert « qu'on ne raisonne pas avec un fou ».

Collinet ne peut pas faire figure de meurtrier. Il n'a pas dévié de la ligne de sa vie. Il n'a pas changé son cœur et son cerveau. Il est resté l'homme bon, l'homme d'honneur.

Si l'a tiré, c'est tout ce qui est dans l'impérieuse nécessité de le faire.

Le verdict. — Et, après une magnifique péroraison, que ne vient altérer en rien l'effort prodigieux que vient d'accomplir l'éminent avocat, M. Lhopied demande aux jurés, l'acquiescement de Gabriel Collinet.

Le président donne alors aux jurés lecture de la question à laquelle ils devront répondre : Gabriel Collinet est-il coupable d'avoir commis, le 10 février 1925, un homicide volontaire sur la personne de Pierre Pellet ?

Après une délibération de quarante minutes, les jurés rentrent dans la salle de délibération. Leur réponse est négative. En conséquence, la Cour prononce l'acquiescement de Gabriel Collinet.

Ce verdict est accueilli par les vigoureux applaudissements de toute l'assistance. Et la foule s'écoule lentement, approuvant hautement la mise en liberté de celui qui ne fut pas un meurtrier, mais qui fut obligé, pour sauver sa vie ou sa vue, de se défendre malgré lui.

R. KRAEMER

A la Commission des farines

La commission consultative pour la détermination du prix-limite des farines, s'est réunie à la préfecture le lundi 3 août.

Après avoir pris connaissance des renseignements fournis par les commissions locales, la commission a estimé que le prix de vente de la farine réglementaire ne devait pas dépasser 175 francs le quintal, rendu en boulangerie.

POUGUES-LES-EAUX

N'oubliez pas le DINNER DANSANT de ce soir AU SPLENDID-HOTEL

Vous y verrez des merveilles ! ! !

L'exposition des Beaux-Arts de la Société artistique de la Nièvre

La Société Artistique de la Nièvre, lors de son exposition qui aura lieu au hall du Casino de Pougues-les-Eaux, du 15 septembre, comprend une partie de cette exposition à une rétrospective des œuvres de l'éminent et regretté paysagiste niévrais Edouard Paill, qui pendant plus de quarante ans illustra notre département par des toiles inoubliables.

Le bureau de la société est l'honneur inspiré par un de ses membres de l'organisation de cette rétrospective. Elève et ami du maître disparu Cyr Deguerge sera infiniment reconnaissant du concours que lui apporteront les amateurs niévrais, possesseurs de ses œuvres, et de ceux qui voudront bien mettre sa disposition les œuvres en leur possession et les faire en leur avisant avant le mardi 11 courant, 26, rue de Clamey, Nevers. Afin de pouvoir figurer au catalogue.

Le Conseil général se réunira le 17 août

La deuxième session ordinaire de 1925 du conseil général de la Nièvre s'ouvrira le lundi 17 août 1925, à 16 heures.

CIRCULATION INTERDITE

Le préfet de la Nièvre vient de prendre l'arrêté suivant : Article premier. — La circulation est complètement interdite, à partir du 10 août 1925 sur le chemin d'intérêt commun n° 172, dans la partie comprise entre le chemin vicinal ordinaire n° 3 et 7 de Chantenay, jusqu'à l'achèvement du pont de Bouche, sur le ruisseau du Rio, commune de Chantenay.

Art. 2. — Des barrages éclairés la nuit par des lanternes à feu rouge seront placés en travers du chemin d'intérêt commun n° 172, au Bouchet, sur l'embranchement du chemin vicinal ordinaire n° 3 ; à l'autre, sur l'embranchement du chemin vicinal ordinaire n° 4.

Art. 3. — Des poteaux d'avertissement seront placés : 1° à l'embranchement du chemin de Chantenay sur le chemin vicinal ordinaire n° 3 ; 2° à l'embranchement du chemin de G. C. n° 22 et du chemin vicinal ordinaire n° 3 ; 3° à l'embranchement du chemin d'intérêt commun n° 172 et du chemin vicinal ordinaire n° 4.

Art. 4. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par les divers agents chargés de la police des chemins vicinaux.

Art. 5. — Le présent arrêté sera affiché et publié dans les communes de Saint-Pierre-le-Moutier, Chantenay, Azay-le-Vif, Tresnay, Tourny-sur-Jour et aux abords des bressans.

AUTOBUS LA MACHINE A NEVERS

L'autobus de La Machine à Nevers modifié, à partir de dimanche prochain 9 courant, son itinéraire comme suit : Les mardis, jeudis, samedis par Sauvigny-les-Bois.

Les autres jours, y compris le dimanche, par Imphy.

CHATEAU-CHINON

Programme de la fête régionaliste qui se déroulera demain dimanche

Elle se terminera par un grand concert morvandau qui fera connaître quelques joyaux du folklore des Montagnes Noires.

Voici le programme de la fête : Union Musicale de Morvan, Marche Nivernaise ; O mon chez nous (chœur) ; Quand j'étais chez mon père. La demande en mariage (J. Bisgot) ; Les gars de Vermeux ; Chez la Marie (Jacques Pasquel) ; Union Musicale : Le Menuet du Beau.

Les Morvandiaux : Fill du R. L'apport de Saint-Hilaire ; Les H. postes de Louis Courmant, recueillies par Nannie de Courmant.

Union Musicale : Binou et Musette. Le premier tour, Angèle Laurent ; Ecoute le tuffant, Châtelainot ; Réponse de la Morvandelle, Angèle Laurent ; Quant y parait de morvélaise ; Les plumes de heuf, Pierre Bisgot ; Gloire au Morvan, chœur (Bourgoin et Poupin) ; Une bourrée.

Union Musicale : Polka Morvandelle

COGNOS D'ENTREE A L'ECOLE NORMALE D'INSTITUTEUR DE LA NIÈVRE

Admissibles : Miles Germaine Guyot, d'Arteuf et Georgette Havoué. Liste supplémentaire : Mile Suzanne Bouillé, de Châteauneuf.

La rentrée est fixée au jeudi soir 17 octobre pour les internes et au vendredi 2 octobre pour les externes.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTIÉS ET RÉFORMÉS DE LA GUERRE

La commission permanente du comité départemental des mutiés, réformés et veuves de guerre s'est réunie le 15 heures, sous la présidence de M. Teulat, conseiller de préfecture, représentant M. le préfet.

Elle était présente à cette séance : MM. le Sous-intendant militaire ; Courtemanche, président de l'Association des mutiés ; Louis Peltou, comptable, représentant de la Fédération des « Polius Nivernais » ; Pédrinet Ch., chef du service administratif.

Six demandes de secours exceptionnels ont été présentées.

M. le sous-intendant a accordé 5 secours et rejeté une demande formulée par un célibataire.

Huit allocations journalières ont été accordées à des familles de tuberculeux de guerre soignées à domicile.

Quatre demandes ont été rejetées.

Deux demandes de réduction ont été étudiées ; la commission a émis un avis défavorable pour l'une de ces demandes ; la seconde émanant d'un ancien militaire non pensionné, n'a pu avoir de suite.

M. le sous-intendant a accordé un secours remboursable de 1.000 francs.

Une demande de prêt professionnel sera transmise avec avis favorable.

Une demande d'allocation aux familles des pensionnés soignés à domicile a été rejetée après enquête complémentaire.

Une demande d'allocation aux familles des pensionnés internés pour aliénation mentale est soumise à enquête.

L'Office national des mutiés a été saisi de propositions tendant à la création éventuelle d'une maison de retraite pour les invalides de guerre dans le département de Nièvre.

Cette maison serait ouverte à Lisses, commune située à 13 kilomètres de Laon, desservie par le chemin de fer, dans une région jouissant d'un climat salubre.

C'est dimanche dernier qu'eut lieu à Pougues l'élection de la Reine des Eaux

Dimanche dernier, avait lieu au parloir de l'établissement thermal de Pougues, la fête organisée à l'occasion de l'élection de la Reine des Eaux.

Malgré le temps maussade et les nombreuses averses qui se sont succédées toute la journée, elle n'en a pas moins remporté un brillant succès.

Vers 14 heures, la salle des fêtes du Casino était comble. Après l'arrivée de la fanfare municipale, qui venait de parcourir héroïquement sous l'averse les rues de la ville en jouant ses pas redoublés les plus entraînants, l'annonce de spectateurs durent rester debout.

A 15 heures, le concert commençait. Ce fut un spectacle peu coûteux, mais bien choisi, un véritable spectacle de gala dont il faut louer les organisateurs.

L'orchestre du Casino, sous la direction du maestro M. Beau, fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Les amateurs de belle musique ont pu se délecter

différentes danses modernes et en a fait ressortir les caractères distinctifs. Ils nous ont montré avec souplesse et élégance, l'esthétique des danses actuelles et ont définitivement conquis à l'art chorégraphique les profanes les plus rebelles.

Enfin, nous avons eu le plaisir de revoir une vieille connaissance, qui a su s'élever depuis des années les sympathies du public pouguois : l'ami Henri Méral, le populaire comique qui était cet hiver à l'Opéra de Nantes. Comique spirituel, fin diseur, doué d'une voix agréable, faisant rire sans pitié, Méral est un infatigable chanteur. On ne se lasse pas de l'entendre. C'est aussi un bouffon en train endiablé ! Nous lui devons en partie le groupement de la plume d'artistes inscrits au programme de ce beau concert qui se termine par l'audition de la fanfare de Pougues, sous l'habile direction de son chef, M. Elia.

A l'issue, devant un jury composé de M. le maire de Pougues et d'une vingtaine

de fois de plus en appréciant le talent de M. Valentin, premier violon solo, véritable acrobate de l'archet et de la corde.

Il n'ont pas manqué non plus de remarquer à l'orchestre une nouvelle recrue, un violoncelliste distingué dont nous aurons l'occasion de reparler. L'éloge de la pianiste n'est plus à faire.

M. Albert Crocrose, du théâtre des Arts de Paris, déclare « l'honneur et Patrie », sa tenue, ses gestes, sa diction, tout en lui révèle l'artiste impeccable. Il a véritablement emballé le public, si nous en jugeons par les applaudissements qui l'ont rappelé plusieurs fois sur la scène.

M. Sarraho Clavero, compositeur de musique, ex-chef d'orchestre de l'Appolo, Paris a tenu le public sous le charme de son instrument en exécutant de jolies mélodies argentines sur banjo. Ce grand artiste a été apprécié à sa valeur et applaudi comme il convenait.

Le professeur de danse, M. J. Schwarz, de l'Opéra de Paris, maître de danse à l'établissement thermal, dans sa coupe, mais agréable causerie, a fait l'historique des

d'arbres du meilleur monde, ont composé une douzaine de charmantes jeunes filles se disputant les titres de reine des eaux et de demoiselles d'honneur. Choix difficile, toutes étant plus gracieuses les unes que les autres.

Après un vote laborieux, Miles Fernande Barbin, Léontine Lecourieux et Maxime Barbin, furent proclamées, la première, reine et les deux autres demoiselles d'honneur aux applaudissements de la salle entière. Nous terminerons en disant que Méral a fait aux échos un petit speech bien tourné ; il a dû recevoir une douce récompense en donnant l'accolade, devant le public à leurs Majestés rouges comme des pinovines. Le soir, il y a eu grand bal jazz-band, sous la direction de l'orchestre du Casino. On s'abîma le champagne et on dansa jusqu'au matin. Leurs Majestés, les organisateurs de cette belle fête et

CLAMECY

Conseil d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement s'est réuni à la sous-préfecture et a donné acte à M. le sous-préfet de la communication des rapports ci-après : ingénieur en chef du canal du Nivernais ; inspecteurs des eaux et forêts ; ingénieur des ponts et chaussées ; directeurs des contributions indirectes ; agent-voeur en chef adjoint et des réponses aux vœux suivants :

Établissement de cabines téléphoniques ; visibilité aux passages à niveau des chemins de fer d'intérêt local ; aménagement des chutes d'eau pour l'électrification de l'arrondissement de Clamecy ; rétablissement des distributions postales d'avant-guerre ; correspondances de l'autobus Lormes-Clamecy ; correspondance du train de Nevers-Clamecy avec le train de Clamecy-Paris.

L'assemblée adopte ensuite les états de répartition des contingents supplémentaires communaux pour 1925 et des contingents communaux pour 1926 des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

VOEUX

Sur la proposition de M. Martin, le conseil émet un vœu tendant au classement du chemin qui relie Nevers à Neuffontaines en passant par Bonnefoy. Adopté.

M. Martin demande que la chasse à la bécasse sous bois soit autorisée comme précédemment dans la Nièvre attendu que ce n'est pas une mesure générale. Adopté.

Établissement des trains d'avant-guerre sur Paris. — M. Brossier demande le rétablissement des trains d'avant-guerre sur Paris.

Deuxième distribution postale à Dornecy. Sur la proposition de M. Gauthé, le conseil émet le vœu que l'autobus Clamecy-Lormes de 13 heures apporte le courrier à Dornecy en vue d'une deuxième distribution.

M. Gauthé exprime le vœu que l'administration fasse procéder au faucardage du canal du Nivernais.

MOULINS-ENGH BERT

LA FETE DE SAINT-LAURENT

La fête patronale de l'ancienne commune de Commagny se tiendra demain dimanche comme d'habitude très brillante cette année. La fête foraine au Pont-Coton, où s'installent des attractions de toutes sortes, s'est très ancienne, elle date de l'époque de la construction de la remarquable église de Commagny (XII^e siècle).

Accident de travail. — En pénétrant dans une écurie de porc, M. Jean Carlier, 37 ans, régisseur chez M. Lachin, aux Vesillins, s'est heurté violemment la tête au cadre de la porte et s'est fait une grave blessure.

Arrestation. — Le soir dernier, les gendarmes Borret et Buisson, étant de service à Dornecy, trouvèrent couché sur la place publique, Philibert Leich nommé âgé de 55 ans.

Prix de boisson. — Les représentants de l'autorité qui lui demandaient ses papiers, l'a-t-il écrié.

DORNES

Nominations de cantonnier. — M. Julien Schmit a été nommé cantonnier pour la ville à dater du 1^{er} août, en remplacement de M. Albert Chevillot, démissionnaire.

Cycliste imprudent. — En se rendant à la gare, au-devant de son fils, instituteur à Surgy, M. Auguste Vannereau a été renversé par un cycliste, qui descendait à toute allure la route de La Charité. Dans sa chute, M. Auguste Vannereau a reçu d'assez fortes contusions, ainsi que le cycliste, auteur de l'accident.

Etat civil. — Naissances. — Jeannine Pinon, à Chantemerle ; Bernadette Savard, à Varzy. Publication de mariage. — Alphonse Paillard, cultivateur à Villiers-le-Sec et Julia Hubert à Nohay.

Dece. — Vincent Lemoine, 49 ans, à Hespigny ; Madeleine Evral, veuve Mignon, 83 ans, à Varzy.

Pour les familles nombreuses

La loi des finances du 13 juillet 1925 contient des dispositions importantes en faveur des familles nombreuses. Elle relève de 90 fr. par an ou 7 fr. 50 par mois, les taux limites des allocations d'assistance, qui étaient de 5 fr. et 7 fr. 50 par mois.

Pour chaque enfant de moins de 13 ans qui bénéficie effectivement de l'assistance, la famille nombreuse reçoit donc une allocation qui ne pourra être inférieure à 12 fr. 50 par mois, ni supérieure à 15 fr. A cette allocation s'ajoutera la bonification de l'Etat de 10 fr. par mois, déjà prévue par les lois antérieures.

En outre, cette augmentation de 90 fr. par an sera également à la charge de l'Etat. En ce qui concerne l'encouragement national aux familles nombreuses, la loi du 22 juillet 1923 avait accordé à ses bénéficiaires une allocation de 90 fr. par an ou 7 fr. 50 par mois, à partir du 1^{er} août 1923, porte cette allocation à 120 francs.

Ces dispositions auront leur effet à partir du 1^{er} octobre prochain.

PARIS-CENTRE est en vente dans tous les kiosques de Nice.

CHER

BOURGES

Une gève partielle des employés de banque

Bourges, 7 août. — (Par téléphone de notre correspondant particulier). — Jeudi soir, au cours d'une réunion tenue à l'alle des syndicats, les employés du Crédit Lyonnais déclaraient de participer au mouvement de grève qui s'est déclenché à travers la France dans le personnel des établissements de crédit.

Le nombre des employés en grève est de 56, sur un effectif d'employés de 75. Point n'est besoin de dire que le mouvement est essentiellement corporatif et que tout élément de désordre en est sévèrement banni.

Les employés demandent un traitement de début à 23 ans de 6.000 francs sur la base du prix de la vie à 333 %, avec une variation de 20 francs par point en augmentation ou diminution. Augmentation de 300 francs par le choix jusqu'à 30 ans et de 200 francs au-dessus. Double mois en décembre, et enfin droit à la retraite après 25 ans de services au lieu de 30.

Ce matin, les délégués des grévistes ont été reçus par M. Laudet, maire de Bourges et par M. Trouillot, préfet du Cher, auxquels ils ont offert leur concours le plus complet pour l'emprunt. Il se pourrait que par solidarité le mouvement gagnât d'autres établissements de crédit. Cependant, jusqu'ici partout ailleurs règne le calme le plus complet et tous les employés sont à leur poste. D'ailleurs, dans plusieurs de ces établissements, des améliorations notables de traitements ont déjà été accordées il y a quelque temps.

Conseils d'arrondissement

ARRONDISSEMENT DE BOURGES

Le conseil maintient pour 1926 le tarif actuel de la journée de prestation. Avis favorable est donné au classement comme chemin de grande communication du chemin n° 5, reliant Saint-Outille à la gare de Gracy.

Les vœux suivants ont été adoptés : Vœu tendant à obtenir une adjointe à l'école maternelle de Gracy ; vœu pour que le conseil prenne les dispositions nécessaires pour l'amélioration des chemins de grande communication ; vœu tendant à prolonger de un mois après la publication des routes la déclaration des prestations en nature et à donner trois mois pour l'exécution du travail ; vœu tendant à ce que les élections cantonales soient fixées au dernier dimanche de mai.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND

M. Bourdier est réélu président ; M. Delis, secrétaire. Le conseil maintient pour 1926 le tarif de rachat des journées de prestations. Le citoyen Monot, conseiller communiste, dépose un vœu contre les opérations du Maroc. M. le sous-préfet oppose à ce vœu la question préalable qui est votée à l'unanimité.

Sont adoptés : vœu tendant à ce que l'horaire d'avant-guerre soit rétabli sur la ligne de Bourges à Vierzon afin d'assurer la correspondance avec l'économie ; vœu tendant à ce que le Nantes-Lyon s'arrête à La Guierche pour permettre aux voyageurs de prendre l'économie à Sainctois et Jouet ; vœu pour que le train supplémentaire du lundi devienne journalier sur la ligne de Saint-Amand et Saint-Florent ; vœu pour que le certificat de capacité ne soit accordé qu'à des automobilistes prudents et maîtres de leur voiture, et qu'on s'oppose énergiquement contre les excès de vitesse dans les agglomérations ; vœu en faveur de la construction d'un pont sur le Cher, reliant les communes de la Perche et de l'Etalon.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE SANCERRE

M. Biguin est réélu président ; M. Guillamin, vice-président ; M. Hardion, secrétaire. Après avoir voté le maintien des tarifs de rachat des prestations, le conseil adopte les vœux suivants :

Vœu tendant au classement dans le réseau de grande communication du chemin vicinal n° 2 et 3, de Lormes au Loup au port de Ménéval ; vœu demandant : 1° que pour permettre aux voyageurs de la ligne d'Argent à Veauques et Sancerre-Neully, de se rendre à Sancerres dans la même journée, une voiture de voyageurs soit attachée, sauf le dimanche, au train de marchandises Veauques-Sancerre ; 2° que tout au moins le samedi, un train soit créé entre Sancerres et Veauques le matin et le soir, pour donner à cette gare les correspondances sur Bourges et Cosne ; 3° que dans le calcul de l'allocation de l'assistance aux vieillards il ne soit pas fait état comme ressource de la retraite ouvrière et paysanne.

Le concours hippique de Bourges

JOURNEE DU 6 AOUT

CONCOURS DE CHEVAUX DE SELLE (3 à 6 ans)

Poids moyens : 1.100 fr. « Roy d'Ys IV », à M. Guy Olivier, à Saint-Augustin (Allier) ; 1.000 fr. « Alençon », à M. F. Chevalier, à Châteauneuf ; 900 fr. « Aramis III », à M. Ch. Delorme, à Gendré (Saône-et-Loire) ; 800 fr. « Velleda », à M. J. Clémenceau, à Nérondes, pour M. G. Auclerc, à Saint-Charlier (Indre) ; 5.600 fr. « Athos », à M. Ch. Delorme, précité ; 6.500 fr. « Abelle », à M. Ch. Delorme, précité ; 7.500 fr. « Alouette », à M. F. Chevalier, précité ; 8.400 fr. « Arabelle II », à M. F. Chevalier, précité ; 9.400 fr. « Arabelle III », au même ; 10.300 fr. « Andromède III », à M. Ch. Delorme.

11.300 fr. « Nina », à J. Clémenceau, pour M. René Landin, à Saint-Amand ; 12.300 fr. « Wednesday », à M. F. Chevalier ; 13.300 fr. « Arcole », à M. Louis Bacot, à La Guierche ; 14.300 fr. « Aramis », à M. J. Clémenceau, pour M. Verilland, à Bussy ; 15.300 fr. « La Mède », à M. J. Clémenceau, pour M. J. Guyot, à Châteaumeillant ; 16.300 fr. « Aventure », à M. F. Chevalier.

Mentions : « Abélard », à MM. F. Chevalier ; Lacharme, à Trivy (S.-et-L.) ; « Artaban », à M. Fr. Jaffé, à M. J. Clémenceau, à Vierzon ; « Cluny », à M. Louis Bacot, pour M. Mené, à Azeux ; « Amoureux », à M. J. Clémenceau.

Poids lourds : 1.100 fr. « Idéal », à MM. J. Clémenceau et comte de Champagny, à Vierzon ; 2.100 fr. « Vindicta », à M. J. Clémenceau, pour M. J. Dumay, à Montigny (Indre) ; 3.900 fr. « Ariane III », à M. F. Chevalier ; 4.800 fr. « Hermione III », à M. Clémenceau, pour M. Em. Riant, à Cosne-d'Allier ; 5.600 fr. « Avicourt III », à M. F. Chevalier, pour M. L. Souchelet, à Saint-Menoux (Allier) ; 6.600 fr. « Amiral VII », à M. Chevalier, pour M. Ch. Chevrier, à Chalonsur-Saône ; 7.400 fr. « Amende », à M. Rieu Claudius, pour M. Descombès, à Saint-Martin-la-Petrouille (S.-et-O.) ; 8.200 fr. « As de la Verte », à M. le comte R. de Bouillé, à Mars (Nièvre) ; « Artiste », à M. Louis Bacot, pour M. Vrin, à Neully-en-Dun. Mention : « Achille », à M. J. Clémenceau, pour M. Verilland, à Bussy.

CONCOURS DE CHEVAUX ATTELES SEULS

Première section grande taille : 1. Valseur, 500 fr., à M. Bacot ; 2. Stella, 400 fr., à J. Duc, 300 fr., à M. Mativon ; 4. Tivoli, à M. Clémenceau.

Deuxième section petite taille : 1. Théodore, 500 fr., à M. Bacot ; 2. Ajase, 400 fr., à M. Bacot ; 3. Viadika, 300 fr., à M. Bacot ; 4. Vainqueur, 200 fr., à M. Clémenceau ; Volubilis, mention, comte de Bourbon-Lignières.

CONCOURS DES SOUS-OFFICIERS

1. Escalle, 250 fr., marchand-logis Bertels ; 2. Apollon, 200 fr., Charon, trompette-major ; 3. Spad, 150 fr., d'illiers-marchal-logis ; 4. Quinine, 100 fr., adjutant Moreau ; 5. Quinine, 100 fr., d'illiers, marchand-logis.

PRIX DE LA COMPAGNIE P.-L.-M.

1. Blanc-Bec, 300 fr., à M. Thomas ; 2. Tournemauville, 250 fr., à M. Lebeuf ; 3. Cymrie, 200 fr., à M. le comte de Maille ; 4. Xéla, 150 fr., à M. Péper ; 5. Olga II, 150 fr., à M. Mativon ; 6. Superbe, M. Toulouse-Lautrec ; 7. Victorieuse, à M. Clémenceau ; Vengeance, à M. Salmon Corcora, à M. de Champagny ; Golden Brem, à M. Oc. Sarlignes ; Xyside, à M. Ripier ; Marcelle, à M. Rimon ; Marchetta, à M. Clavé ; Verdun, à M. de Champagny.

AVIS AUX MUTILES

L'Office National des mutilés a décidé de créer à Villiers-le-Sec (Calvados), une maison de retraite pour les invalides de guerre.

Afin d'être renseigné sur les besoins, il conviendrait que les pensionnés de la guerre aient, par écrit, mesure se fassent connaître à M. le préfet, président du comité départemental des mutilés, palais Jacques-Cœur, à Bourges, avant le 15 octobre prochain.

Il est rappelé que les établissements de cette nature placés sous le contrôle de l'Office National des Mutilés ne reçoivent que les invalides ayant un taux reconnu d'au moins 30 %, imposables ou incapables d'assurer normalement leur existence et non atteints de maladies contagieuses, moyennant le versement, pour les frais de séjour, d'une somme correspondant au 2/3 de la pension d'invalidité dont ils sont titulaires, sans dépasser 5.000 francs.

Le temps — Température la plus basse de la nuit : 13,6, du jour 25, auteur barométrique 765,3.

Prévisions. — Niveaux et éclaircies avec tendances orageuses. Observations de M. l'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges.

Etat civil. — Naissance. — Lucienne Mignard, citée des Bigarres, 385. Décès. — Louis Sautier, 74 ans, hôpital militaire ; André Loiseau, 26 ans, rue d'Issoudun, 4183 ; Marguerite Ronches, 62 ans, rue Béthune, 4183.

VAILLY-SUR-SAULDER

Contraventions. — Robert Galliot, 18 ans, chiffonnier à Surgy-ès-Bois, qui roulait sur une bicyclette non munie d'une plaque de contrôle de l'année en cours s'est vu dresser procès-verbal. — Hubert Marchal, 17 ans, domestique chez M. Moindrot, au hameau de la Gamache, même commune, qui roulait la nuit sur une bicyclette non munie d'une lanterne allumée à l'avant, ni feu rouge à l'arrière, ni plaque de contrôle de l'année en cours s'est vu dresser procès-verbal.

CULAN

Eclairer vos bicyclettes. — Alexandre Mirabel, 39 ans, qui circulait la nuit sur une bicyclette non éclairée s'est vu dresser procès-verbal.

Les fêtes sportives et musicales

se dérouleront le 16 août à Saint-Amand

M. Benazet présidera l'inauguration du Stade du Vernet

Les fêtes sportives et musicales organisées pour le 16 août par le Sporting Club St-Amandois et le Comité des Fêtes sont assurées du plus grand succès.

L'inauguration du stade du Vernet aura lieu sous la présidence de M. Benazet, haut commissaire à l'Education Physique, et avec le concours de la Musique de la flotte du Tonlon, de la fanfare des trompettes de la garde Républicaine et des diverses sociétés locales.

Le Sporting Club St-Amandois, désireux de faire connaître à tous les amateurs du Sport, a demandé les concours des meilleurs athlètes parisiens et régionaux.

C'est ainsi que l'équipe d'athlétisme de l'Olympique de Paris, la meilleure équipe de France à l'heure actuelle, sera présente à l'inauguration du stade. Les champions suivants prendront part aux différentes épreuves :

René Wriath, international, champion de France des 800 m. et des 1500 m. en 1924 et 1925, recordman de France du 800 m. en 1 minute, 35 secondes 2/5, ou 1000 m. en 2 minutes, 30 secondes 2/5, du 1500 m. en 3 minutes, 50 secondes 2/5, du mille anglais (1600 m.) en 4 minutes, 20 secondes.

Robert Marchal, international, vainqueur du Amant de l'Intercity, 2^e au championnat de France de 1925, champion de France des 10.000 m. en 1925 en 31 minutes, 59 secondes.

Louis Leclerc, champion de France steeple 1925, international.

Louis Ténéveau, international, le meilleur coureur français actuel pour la course de 400 mètres.

Eugène Duham, un des meilleurs coureurs français de demi-fond.

Raoul Paoli, international, champion de France plus de 50 fois dans les amers du disque, poids et du javalot, champion d'Angleterre en 1921, 2^e aux championnats d'Angleterre en 1925 derrière l'américain Schwaz, champion du monde.

Comptage, un des meilleurs coureurs de vitesse français.

En outre, les clubs suivants participeront à la réunion : Union Sportive d'Issoudun, Compound Olympique de Vierzon, Football-Club de Cosne-sur-Seine, Sporting-Club de Montluçon, Association Sportive de Châteauneuf, Union Sportive de Bourges, S.C. de Vierzon, S.C. de Saint-Amand.

Enfin pour donner à cette réunion toute l'ampleur qu'elle demandait, il a été fait appel au concours de Carpentier et de Descamps qui arbitreront les combats suivants :

M. l'abbé Michel, curé de Lailly, est nommé curé de Fontaine-la-Gaillarde, et chargé du service des paroisses de Varelles et de Thel. M. l'abbé Fleury, curé de Lailly, est nommé curé de Fontaine-la-Gaillarde, et chargé du service de Savigny et de Villiers-Louis.

M. l'abbé Michel, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Villeneuve-l'Archevêque, et chargé du service de Lailly et de Molinons.

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

M. Mouillet, professeur d'allemand au lycée de Moyenne, est nommé au lycée de Sens, en remplacement de M. Schaumann, retraité.

M. Labro, professeur de mathématiques au collège d'Auxerre, passe au collège de Figeac. M. Girard, professeur de physique au collège d'Avallon, passe au collège de Châtillon, et est remplacé par M. Albert Grelat.

Etat civil. — Naissance. — Louis Bosset.

COQUELUCHE

Sirop "ADHOC"

Dépôt : Phcies Fournier, à Nevers ; Séguin, à Cosne ; Lécuyer, à La Charité ; Merck, à Pougues ; Fabre à Fourchambault ; Carré, à Decize ; Morice, à La Machine ; Gerbault, à Saint-Saulge ; Vincent, à Erinn ; Rollet, à Premery ; Boyron, à Guéry ; Gogé, à Poully ; Maclou, à Clamecy ; Focard, à Lormes ; Bendell, à Corbigny ; Chalou, à Saint-Honoré ; Ravier, à Luz ; Suchet, à Fours ; Petit, à Moulins-Englbert ; Roche, à Saint-Amand-en-Puisaye ; Moullin, à La Guierche. Et toutes Pharmacies.

ESCOLIVES

UNE AUTO HEURTE UN ATTELAGE

M. Guillon, maçon à la Cour Barrée passait en voiture à âne sur la route nationale quand il fut heurté par une auto marchant à vive allure. M. Guillon a reçu une forte commotion et se plaint de douleurs internes. Sa voiture est hors d'usage.

VILLENEUVE-LA-GUYARD

LA FETE-POIRE D'AOUT

Cette fête se tiendra les dimanche 23 et lundi 24 août.

Le dimanche, fête foraine, manège de chevaux de bois et nombreuses attractions. A cinq heures concert par la fanfare.

Le lundi, continuation de la fête foraine, à 15 heures, sous la tente Chaumet distribution solennelle des prix aux élèves des écoles.

Pendant les deux jours, bal de jour et de nuit.

CHEROY

Légion d'honneur. — M. Torallier, administrateur de la Caserne d'épuration de Sens, successeur de Chéroy, président de la société de secours mutuels de Chéroy, (29 ans de services), est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

MIGE

Malade, il se suicide. — M. Auguste Morin, 77 ans, qui, malade depuis de longues années, avait à plusieurs reprises manifesté l'intention de se donner la mort, s'est pendu dans son grenier.

PAROY-SUR-THOLON

Vol important. — En l'absence de M. Henri Perreau, un malfaiteur a pénétré chez lui en cassant la vitre d'une fenêtre, et a volé des bijoux des titres et des billets de banque pour une somme de 4.500 francs.

VOS LAPINS NE CREVERONT PLUS

Si vous voulez leur donner le LAPINIAUME ARCHIMBAULT, herbologiste, r. du Commerce Nevers.

YONNE

AUXERRE

MERITE AGRICOLE

Sont promus officiers du mérite agricole : MM. Allan, inspecteur des Eaux et Forêts à Sens ; Guillot, inspecteur des Eaux et Forêts à Auxerre ; Krasnopolski, constructeur à Ravieres ; Mollaret, négociant à Auxerre.

Sont nommés chevaliers : MM. Paul Chapeiron, cultivateur à Chevannes ; Gustave Charrier, à Mailly-le-Châtel ; Beaujard, à Lousmes ; Gustave Bréjeau, à Béon ; Bonnemain à Sens ; Abel Camelin, à Coulanges-sur-Yonne ; Barde, à Ballechaume ; Louis Droin à Fisy ; Gaudreau à Neully ; Justin Jolly à Sauvigny-le-Bois ; Georges Larpin à Molosmes ; Lucien Miré à Venizy ; Eugène Monteno à Sennevoy-le-Bas ; Georges Petit, professeur d'agriculture à Auxerre ; Charles Rousseau à Signy ; Séverin Roy, à Perroy ; Soisès à Noyers ; Camille Sourdilhat à Ormoys ; Louis Truchot à Quarrés-Tombes ; Mmes veuve Marie Durocher à la Belliole et Pauline Renault à Lucy-le-Bois.

LIEUTENANTS DE LOUVETERIE

Sont nommés lieutenants de louveterie : Paroix dans l'arrondissement d'Auxerre ; MM. Parquin Edouard, d'Auxerre ; Joseph Bailly, de Saint-Florentin ; Ernest La Volée, de Mézilles ; Pierre Moreau, de Villiers-Saint-benoit ; Moutrette, de Moutiers ; Henri Vincent, de Clamecy.

Dans l'arrondissement d'Avallon : MM. J. Sautin, de Fleury ; Hostin, de Quarrés-Tombes ; Duval, de Voutenay.

Dans l'arrondissement de Joigny : M. Georges Lorriot, de Villeneuve-sur-Yonne.

Dans l'arrondissement de Sens : M. Anatole Remangé, de Vallery.

Dans l'arrondissement de Tonnerre : MM. G. Laureau, d'Etivey ; Marqui de Tanlay et Comte du Luart.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Briot, curé de Fontaine-la-Gaillarde, est nommé curé des paroisses de Varelles et de Thel. M. l'abbé Fleury, curé de Lailly, est nommé curé de Fontaine-la-Gaillarde, et chargé du service de Savigny et de Villiers-Louis.

M. l'abbé Michel, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Villeneuve-l'Archevêque, et chargé du service de Lailly et de Molinons.

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

M. Mouillet, professeur d'allemand au lycée de Moyenne, est nommé au lycée de Sens, en remplacement de M. Schaumann, retraité.

M. Labro, professeur de mathématiques au collège d'Auxerre, passe au collège de Figeac. M. Girard, professeur de physique au collège d'Avallon, passe au collège de Châtillon, et est remplacé par M. Albert Grelat.

Etat civil. — Naissance. — Louis Bosset.

COQUELUCHE

Sirop "ADHOC"

Dépôt : Phcies Fournier, à Nevers ; Séguin, à Cosne ; Lécuyer, à La Charité ; Merck, à Pougues ; Fabre à Fourchambault ; Carré, à Decize ; Morice, à La Machine ; Gerbault, à Saint-Saulge ; Vincent, à Erinn ; Rollet, à Premery ; Boyron, à Guéry ; Gogé, à Poully ; Maclou, à Clamecy ; Focard, à Lormes ; Bendell, à Corbigny ; Chalou, à Saint-Honoré ; Ravier, à Luz ; Suchet, à Fours ; Petit, à Moulins-Englbert ; Roche, à Saint-Amand-en-Puisaye ; Moullin, à La Guierche. Et toutes Pharmacies.

ESCOLIVES

UNE AUTO HEURTE UN ATTELAGE

M. Guillon, maçon à la Cour Barrée passait en voiture à âne sur la route nationale quand il fut heurté par une auto marchant à vive allure. M. Guillon a reçu une forte commotion et se plaint de douleurs internes. Sa voiture est hors d'usage.

VILLENEUVE-LA-GUYARD

LA FETE-POIRE D'AOUT

Cette fête se tiendra les dimanche 23 et lundi 24 août.

Le dimanche, fête foraine, manège de chevaux de bois et nombreuses attractions. A cinq heures concert par la fanfare.

Le lundi, continuation de la fête foraine, à 15 heures, sous la tente Chaumet distribution solennelle des prix aux élèves des écoles.

Pendant les deux jours, bal de jour et de nuit.

CHEROY

Légion d'honneur. — M. Torallier, administrateur de la Caserne d'épuration de Sens, successeur de Chéroy, président de la société de secours mutuels de Chéroy, (29 ans de services), est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

MIGE

Malade, il se suicide. — M. Auguste Morin, 77 ans, qui, malade depuis de longues années, avait à plusieurs reprises manifesté l'intention de se donner la mort, s'est pendu dans son grenier.

PAROY-SUR-THOLON

Vol important. — En l'absence de M. Henri Perreau, un malfaiteur a pénétré chez lui en cassant la vitre d'une fenêtre, et a volé des bijoux des titres et des billets de banque pour une somme de 4.500 francs.

VOS LAPINS NE CREVERONT PLUS

Si vous voulez leur donner le LAPINIAUME ARCHIMBAULT, herbologiste, r. du Commerce Nevers.

Avis mortuaires

MOTOCYCLISTE Alcyon. Très bon état. Garage VINCENT Frères, 6 et 7, rue Thiers, Nevers. 27603

TORPEDO 15 HP. Chenard-Walcker 1922, payant impôts pour 14 HP, état neuf, route 6.000 km., éclairage et démarrage électrique, prix demandé 15.000. M. Paul LABRANCHE, 18, rue Marechal Joffre, Vichy. 27.546

BON CHEVAL DE TRAIT S'adresser à M. NAUDIN Jean à Crecy, par Decize (Nièvre). 27503

ATTelage COMPLET, charrette anglaise, roues caoutchouc, capote, double ponton, 2 m. 40, très belle et très bonne. Bureau du journal. 27416

CHAR A BANC avec les barreaux. S'adresser à Mme Veuve POL-LIN, à Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre). 27.417

HARNAIS D'OCCASION S'adresser au journal. 27600

HANGAR d'occasion, 5 m. sur 10. M. MILLOT, 1, plateau de la Bonne-Dame, Nevers. 27674

1 SEMOIR à pommes de terre : 1 POMPE à bras, aspirante et foulante; 1 MOTEUR Japy, 2 CV. BLASINI, à Tazières, par Nevers. 27.538

SALLE DE BAIN état de neuf Occasion. Bureau du journal. 27643

POSTE T. S. F. luxe C. 119, complet, accés, haut parleur, accessoires, etc. Valeur 2.000 fr. Cédé à bas prix. Occasion, Pressé. M. LATRASSE à Ville-Langy (Nièvre). 27635

BON PIANO. Bureau du journal. 27660

MACHINE « Singer » à grand rendement, pique avant, arrière complètement neuve. Bureau du journal. 27690

Personnel

ON DEMANDE
AGENTS possédant auto, pour firme DUBO, de Nantes. Régommage de pneus, pour la Nièvre, le Cher, l'Indre et l'Allier. S'adresser à M. FRIEDRICK, agent général, 29, place du Champ de Mars, Autun. 27668

CONDUCTEUR de camion pour transport de bois. Situation stable. Logé, chauffé, jardin. Bureau du journal. 27633

CHARRETIER bois et cultures. M. PICARD, bois, à Mesves-sur-Loire (Nièvre). 27.556

CHARRETIER marié ou célibataire, chevaux, et un HOMME pour conduire attelage, ferme, 30 km. de Dijon. S'adresser M. BEUCLER, à Talmay (Côte-d'Or). 27583

INSPECTEUR, AGENTS GÉNÉRAUX pour importante Cie d'Assurances pour Nevers, Decize, La Guerche et toute localité industrielle de la région. Travail facile et forte rémunération, convenant même à OUVRIER sans quitter emploi, 22 à 50 ans. Écrire en indiquant emploi actuel et heure de liberté pour mise au courant sur place, à JAVIN, Hôtel de la Paix, Nevers. Ne pas se présenter.

JEUNE HOMME, bonne famille, pour apprendre le commerce, nourri et logé. Maison MAZOYER, nouveautés, Montargis (Loiret). 27.176

MÉCANICIEN - CHAUFFEUR pouvant entretenir Camion. HUIET Frères, Nevers, rue des Tailles. 27542

MÉCANICIEN pour garage automobiles. M. GRAY et POUPET, rue Sainte-Vallière, Nevers. 27540

OUVRIER BOULANGER ou fort APPRENTI. M. GARNIER, boulanger, Arcy-sur-Cure (Yonne). 27522

Ouvrier

pour la réparation automobile. Garage VINCENT Frères, 6 et 7, rue Thiers, Nevers. 27602

PEINTRES OUVRIERS en BOIS. Se présenter ou adresser demandes, Ateliers de Vagons de Vauzelles, par Nevers. 27683

REPRESENTANT ENGRAIS dans chaque canton ou arrondissement, act. Réf. Écrire Sulfatophosphate, 22 rue de Bouloi, Paris. 27635

Divers

On demande à acheter BOUTELLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 25.655

PROPRIÉTÉ de bonne chasse en plaine de 10 hect., à 3 km. de Nevers, gardée, avec trait, DEMANDE ASSOCIÉS. Bureau du journal. 27627

Monsieur Charles MICHEL, 6, rue du Four, à Moulins (Allier), informe MM. les Limonaillers qu'il se tient à leur disposition pour les extra. 27597

QUELQUES ACTIONS à mille francs dans CHASSE DE BOIS de 3.000 hectares (sangliers, chevreuils, lièvres, bécasses) deux jours de chasse par semaine invités, 60 km. de Nemours, 50 km. de Clamecy, 50 km. d'Autun. Bureau du journal. 27664

AVIS Madame Veuve GOUTAL, propriétaire du Bazar Parisien, à Arquian (Nièvre) et Madame CROIZET, vendeuse, prévient le public qu'elles ne répondent pas des dettes de M. Jean CROIZET, leur gendre et mari. 27622

AVIS M. Charles CALLEWAERT, demeurant à la Varvoille, commune de Langy (Nièvre), prévient le public et les commerçants qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme née Emélie BUYSSE qui a quitté le domicile conjugal depuis le 27 novembre 1924. 27682

MAUVAISE VUE SURDITE

Provoquée par l'ÂGE ou la MALADIE YEUX ARTIFICIELS (NOUVELLES PROTHÈSES MOBILES) L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs.

L'ŒIL et l'OREILLE sont les organes qui nous mettent le plus directement en relations avec le monde extérieur, c'est eux qui nous donnent les perceptions les plus précieuses; la faculté de VOIR et d'ENTENDRE aussi, une diminution de sensibilité de l'un de ces facultés, devient-elle pour nous, une source des plus GRAVES DANGERS.

Nouvelles combinaisons optiques, grossissement 1/8, pour Amblyope, Cataractes opérées ou au début, Strabisme (ENFANTS QUI LOUGHENT), LA HERNIE

Seul notre merveilleux appareil automatique, léger et agréable à porter, IMMOBILISE la hernie d'une façon radicale et DEFINITIVE; seul aussi, il permet au berruier de se livrer, sans aucune crainte, aux travaux les plus vifs, légers et aux métiers les plus durs.

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des ocularistes les plus réputés de Lyon, 20, Cours Morand, sera de passage, de 8 à 3 heures, à COSNE Grand Hôtel Moderne, le 12 août.

LA CHARITÉ, Hôtel de la Poste, le 13 août. CLAMECY, Hôtel de la Gare, le 14 août. NEVERS, Hôtel de France, le 15 août.

Nous invitons très instamment à profiter du passage de ce grand spécialiste réputé qui livrera tout ce qui est nécessaire à chaque cas.

Manufacture ACCORDEONS Napolitains, Stradella, Vercelli, Saint-Jean-Croix et Tyroliens. CATALOGUE ILLUSTRÉ (GRATIS) TABEZZEN, 15, passage des Lilas LES LILAS (Seine)

La Graisse, la beurre, la Savoyarde remplace le beurre
elle est fabriquée à LAROCHE (H^{te} Savoie)

L'OPTIQUE est une science

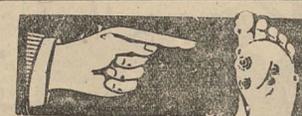
MYOPES ou PRESBYTES en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.

AUX LUNETIERS G. DEPALLE & P. MUS OPTICIENS 27, Rue d'Allier, MOULINS



Les Remèdes du CURE de GY

sont employés avec succès contre les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, du système nerveux, de la peau et du cuir chevelu, la toux, la coqueluche, les ulcères, plaies variqueuses, les troubles de la formation et du retour d'âge, les vices du sang, la constipation, les hémorrhoides, les rhumatismes, les douleurs et la goutte. Écrire au Laboratoire BARDIN, à Gien (Loiret), Dépôt et seule Maison de vente.



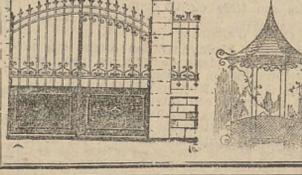
ANTI-GOR BRELAND Enlève Cors, Durillons, Celles-de-Perdrix, Verrues, Callosités 2,25 Phies, 2,50 Co poste. BRELAND, Pharm., 31, rue Antoinette, Lyon.

LES DAMES SOUCIEUSES DE REALISER UNE ECONOMIE SUR LEUR TOILETTE, APRES AVOIR CHERCHE DANS TOUT NEVERS, REVIENNENT

Au Fouillis des Dames 10, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS
GAR ILS Y TROUVENT DES NOUVEAUTES, DERNIERS MODELES PARUS, ET D'UNE FRAICHEUR IRREPROCHABLE, A DES PRIX INTROUVABLES PARTOUT AILLEURS.
Magasin ouvert le dimanche et fêtes jusqu'à midi. Entrée libre

S.I.M.Y.

Siège et Usine à AUXERRE Rue de Preuilly
Magasins à PARIS (XI^e) Rue du Chemin-Vert, 95
TOUS TRAVAUX EN FER - FER et BOIS - FER et VERRE
Moules et Outillage pour Cimentiers, Maçons, Plâtriers
FERMETURES et CLOURES en GÉNÉRAL. Catalogue N gratuit



NE CHERCHEZ PLUS !!!

Les produits DREAN sont les meilleurs pour l'HYGIÈNE DE LA CHEVELURE.
Avez-vous les cheveux gras, animés, de larges pellicules; parvenez-vous difficilement à vous coiffer!!!
N'attendez pas, employez la LOTION DREAN, et vous serez émerveillés. — Le flacon, prix imposé : 6 fr. 25.
Vos cheveux sont-ils secs, avec de petites et nombreuses pellicules, avez recours au PETROLE DREAN. Le flacon : 8 fr. 40.
En vente dans toutes les bonnes maisons de coiffure et de parfumerie
Pour le gros, s'adresser à :
F. GAMET
Parfumerie en gros et fournitures en tous genres pour coiffeurs.
18, Rue d'Enghien, MOULINS (Allier)
SEUL CONCESSIONNAIRE DES « PRODUITS DREAN »

Si vous ne craignez pas de connaître la vérité...

Laissez-moi vous LA DIRE



Certains faits de votre existence passée ou future, la situation que vous aurez, d'autres renseignements confidentiels vous seront révélés par l'astrologie la science la plus ancienne. Vous connaîtrez votre avenir, vos amis, vos ennemis, le succès et le bonheur qui vous attendent dans le mariage, les spéculations, les héritages que vous réaliserez. Laissez-moi vous donner gratuitement ces renseignements qui vous étonneront et qui modifieront complètement votre genre de vie, vous apporteront le succès, le bonheur et la prospérité, au lieu du désespoir et de l'insuccès qui vous menacent peut-être en ce moment. L'interprétation astronomique de votre destinée vous sera donnée en un langage clair et simple, et ne comprendra pas moins de deux pages. Pour cela envoyez seulement votre date de naissance, avec votre nom et votre adresse, écrits distinctement, et il vous sera répondu immédiatement. Si vous le voulez, vous pouvez joindre 1 franc en billets ou en timbres de votre pays pour les frais de correspondance (ne pas mettre de pièces de monnaie dans les lettres). Profitez de cette offre qui ne sera peut-être pas renouvelée. S'adresser : ROXROY, Dept. 1908 N, Emmanstrat, 32, LA HAYE (Hollande). A franchir les lettres à un franc.

GRAND Garage de la Gare MIAS & LEBAS
42, Avenue Georges-Clémenceau, NEVERS
Téléphone 2-73
AGENCE Peugeot
5 CV et 10 CV de démonstration
Livraison rapide
Location — Réparations — Prix réduits
Ouvert jour et nuit

Maison AUBERT
FABRICANT DE CORDAGES
Porte de Paris, NEVERS
S'est adjoint « l'ARTICLE DE VOYAGE » et « VANNERIE FINE » — PRIX AVANTAGEUX —

MEUBLES
LES PLUS SOLIDES
LES PLUS ELEGANTS

MONANGE
FAITS DANS NOS USINES
LIVRES PAR
MM. MONANGE
ILS SONT GARANTIS SUR FACTURE
ET SONT LES MEILLEURS MARCHES
COSNE - NIÈVRE
Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers
Le Gérant : JOYET DE MATHÈS.

NEVERS
LINCOLN - Ford - Tracteur FORDSON
LA VOITURE UNIVERSELLE
Agence Officielle
GARAGE A. MONTEL
41 ter, Rue de Paris - NEVERS
Provisoirement : S'adresser, pendant la période de construction :
26 rue Jean-Jaurès, NEVERS, ou LA CHARITÉ Téléphone 63.

Le retour d'âge
Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus. **FEMMES QUI SOUFFREZ**
Auriez-vous tout essayé sans résultats - que vous ne devez pas désespérer - vous devez sans tarder faire usage de la **JOUVENCE DE SEUR AGNÈS**
Prix de la boîte pour un traitement : 3 francs par poste 3 fr. 50
Au dépôt général Th. ARCHIMBAULT, 30, rue du Commerce, Nevers
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES ET HERBORISTERIES

Pianos
Erard, Pleyel, Gaveau, Elcké, Régy, Thersen, Bord, Klein, Herz Hansen, Leguérinais ET TOUTES MARQUES
Gaston GAUTHRON
Accordeur diplômé de la Maison Pleyel
COSNE-SUR-OISE (Nièvre)
AVANT DE FAIRE VOTRE ACHAT... renseignez-vous, et profitez de nos PRIX EXCEPTIONNELS.
Ventes au comptant et à crédit, selon le désir des clients.
MAISON DE CONFIANCE — NOMBREUSES REFERENCES
N.B. — Tous les Pianos sont accordés et mis en place par nos soins, dans toute la Nièvre et les départements limitrophes.
Grand stock de tous instruments, de musique. — CATALOGUE GRATIS.
Le magasin est ouvert le dimanche toute la journée.

Agence directe **ALCYON, RAVAT, WONDER, MONET-COYON**
Équipée des fameux moteurs WILLIERS dont la réputation est mondiale
E. BRESSON Fils
Garage de l'Yonne, à ANDRYES (Yonne)
MOTEURS AGRICOLES C. L.

Agent pour la Nièvre : **HOTCHKISS** GRAND
12 CV
Le juste milieu
Garage de la Nièvre
6, rue Félix-Faure, NEVERS

L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS
A Paris a reçu à ce jour plus de **8 Millions de Visiteurs**
LES DERNIERS BONS A LOTS
restant à souscrire participeront à 50 tirages comprenant des gros lots de **100.000 ET 50.000 francs** et des milliers de lots de **100 francs**
De plus, il donnent droit à une REDUCTION de 30 à 33 % sur les tarifs des chemins de fer.
On trouve des BONS dans tous les Chefs-Lieux de département, d'arrondissement et de canton, et par correspondance en COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION, GRAND PALAIS, PORTE C, à PARIS, contre mandat de 50 francs.
Le BON, accompagné de 20 tickets d'entrée d'une valeur de 2 fr. 50 chacun est envoyé franco de port.
Tous les bons non sortis seront remboursés à 50 francs.

UN SUCCÈS !!
HYGIÈNE ET ANTISEPTICITÉ DE L'ÉPIDERME
Fraicheur et conservation du teint sont définitivement résolues par l'emploi de **PIK-O-DERM**
Lait glacé qui s'impose après le rasoir
GARANTI SANS ACIDE
Cette seule qualité suffit pour le faire juger, apprécier et adopter partout et pour tout
Chez votre Coiffeur, demandez UN PIKO. — Le flacon : Prix imposé, 6 fr. 25.
Pour le gros, s'adresser à :
GAMET
Parfumerie en gros et fournitures en tous genres pour coiffeurs.
18, Rue d'Enghien, MOULINS (Allier)
SEUL CONCESSIONNAIRE DES « PRODUITS DREAN »

AUX DEUX CLOCHERS
Son fil de lin extra pour couture à la main
A exiger partout
Gros: Gabriel CLAYEUX, la Charité (Nièvre) 27. 22

Le plus beau choix de MEUBLES
se trouve dans les magasins de **Jean-Marie GUYOT**
LA CHARITÉ : Place Brocard et 58 et 65 Grande-rue (Nièvre) - TÉLÉPHONE 43 -
BOURGES : 1 et 2 Avenue de la Gare et 108 rue d'Auron (Cher) - TÉLÉPHONE 1.88 -
MONTARGIS : 48 et 50, rue de Loing (Loiret) - TÉLÉPHONE 2.61 -
Chambres à coucher, Salles à manger, Meubles de bureaux, Salons
AGENCEMENT D'HOTELS
ENVOI DE GRAVURES ET DEVIS DANS LES 24 HEURES
AGENT GÉNÉRAL DU CONGOLEUM
Voir aux Arts Décoratifs, PAVILLON DU BERRY-NIVERNAIS TOUS LES MEUBLES
de la pièce principale : salle à manger et salon, dite **SALLE COMMUNE** exécutés par **J. M. GUYOT**

Avis à nos clients de publicité
Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VEILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

Eau Minérale Gazeuse Ferrugineuse NATURELLE
SOURCE GARNIER
A GARCHIZY
Près POUUGUES-LES-EAUX (Nièvre)
La plus agréable et la plus rafraîchissante des eaux de table naturelles
PRIX MODÉRÉS
Adresser lettres et commandes à :
M. P. GARNIER, propriétaire
FOURCHAMBAULT (Nièvre).

ÉCOLE PIGIER DE PARIS
Penion J. F. et D. d. châteaueu, 20^e Paris.
B. nourrit. bon air. Av. Onze Novembre, 18, LA VARENNE (Seine). Compt., steno-dactyl coupe, commerce, etc. 27.152

ARMES ET MUNITIONS
Emile DUMAS FABRICANT BREVETE ET DIPLOME
- 40 -
Rue du Commerce
NEVERS
Seul concessionnaire pour la Région des Fusils DARNE, HERMETIC et HELICODOG
ATELIER SPECIAL DE REPARATIONS
Mise au point des crosses, à la conformation du tireur
Téléphone 1-33 Envoi des tarifs sur demande
La Maison ne fait que l'ARME
Vous y trouverez le plus grand choix en **FUSILS TOUS MODÈLES**
ARTICLES DE CHASSE
TIR ET MUNITIONS
Spécialité de Cartouches chargées